

ÉPITRE

AUX ÉPHÉSIENS

INTRODUCTION ¹

1^o *Éphèse et son Église.* — Éphèse était, à l'époque de saint Paul, la ville la plus importante et la capitale de la province romaine nommée Asie proconsulaire ². Quoiqu'elle fût située à trois milles de la mer, elle possédait en réalité un port considérable, grâce au fleuve Caystros, sur les bords duquel elle était bâtie, et qui était alors navigable dans la dernière partie de son cours; aussi était-elle le centre d'un commerce très florissant. Il est question au livre des Actes, XIX, 23 et ss., de son magnifique temple de Diane et de son vaste théâtre. Sa population était en partie d'origine grecque, en partie formée d'éléments asiatiques.

Saint Paul y vint pour la première fois vers la fin de son second voyage apostolique, vers l'an 54, lorsqu'il allait de Grèce en Syrie ³; ses amis Aquila et Priscille l'accompagnaient. Il les y laissa, lorsqu'il dut repartir après un séjour très rapide, pendant lequel il s'était contenté d'annoncer l'évangile aux seuls Juifs, dans leur synagogue ⁴. Les deux saints époux continuèrent probablement son œuvre, car ils manifestaient un grand zèle pour la cause du Christ.

La seconde visite que l'apôtre fit aux Éphésiens eut lieu à l'occasion de son troisième voyage, et elle se prolongea durant trois années entières, de 55-57 ⁵. Il obtint des résultats merveilleux, dignes de son activité infatigable; à tel point que le christianisme fit des conquêtes nombreuses, non seulement dans la métropole, mais dans tous les districts d'alentour ⁶. La violente émeute suscitée par l'orfèvre Démétrius l'obligea de partir brusquement ⁷. Il ne revit Éphèse qu'assez longtemps après, entre sa première et sa seconde captivité à Rome ⁸.

On voit par ces détails que la chrétienté d'Éphèse était unie à saint Paul par des liens très intimes; il en était vraiment le fondateur et le père. Ses membres

¹ Pour les commentaires catholiques, voyez la page 12. Nous n'avons à ajouter que l'ouvrage de F. A. Henle, *der Epheserbrief des heil. Apostels Paulus erklärt*, Augsburg, 1890.

² C'est en 133 avant Jésus-Christ qu'elle tomba au pouvoir des Romains, avec le royaume

de Pergame, dont elle faisait alors partie.

³ Act. XVIII, 18-21.

⁴ Act. XVIII, 19.

⁵ Act. XIX, 1 et ss.

⁶ Act. XIX, 10.

⁷ Act. XIX, 23-40; XX, 1.

⁸ Cf. I Tim. I, 3.

étaient issus soit du judaïsme, soit du paganisme¹; les païens convertis formaient la grande majorité.

2^o *Le groupe des épîtres composées pendant le premier emprisonnement de saint Paul à Rome.* — Elles sont au nombre de quatre : à savoir, les lettres aux Éphésiens, aux Colossiens, à Philémon et aux Philippiens². Il est aisé de démontrer qu'elles furent toutes composées à Rome, tandis que l'apôtre des Gentils y était captif pour la première fois.

L'auteur y fait mention de ses chaînes à plusieurs reprises³. En même temps, il manifeste l'espoir d'être bientôt remis en liberté, de sorte qu'il pourra visiter sans délai ceux auxquels il écrit⁴. Or, il ne saurait être question, dans ces passages, ni de la captivité de saint Paul à Césarée, antérieurement à son départ pour Rome⁵, ni de son second emprisonnement dans la capitale de l'empire, immédiatement avant sa mort. En effet, à Césarée, il ne pouvait pas espérer une prompte délivrance, puisqu'il était nécessaire qu'il allât comparaître au tribunal de l'empereur. Pour le même motif, il n'avait pas à redouter la mort lorsqu'il était enfermé dans le palais d'Hérode⁶; et pourtant, dans l'épître aux Philippiens, I, 27 et II, 17, il envisage sa condamnation au moins comme possible. De plus, lorsque l'auteur de cette lettre parle du prétoire dans lequel ses chaînes ont fait du bien⁷, et des gens de la maison de César qui saluent les Philippiens⁸, il montre clairement qu'il est à Rome. La tradition fixe d'ailleurs nettement la composition de nos quatre épîtres dans cette ville⁹.

Durant sa seconde captivité romaine, Paul n'avait pas lieu d'espérer et n'espérait pas sa délivrance; tout au contraire, comme on le voit par II Tim. IV, 6. Ce n'est donc pas de cette époque tardive que datent ces quatre lettres, mais de la période indiquée ci-dessus, c'est-à-dire des années 62-63, plus probablement de l'an 63, puisque la fin de la captivité approchait.

Il existe un lien tout spécial entre les épîtres aux Éphésiens, aux Colossiens et à Philémon, car les deux premières furent portées simultanément par le même disciple, Tychicus, et celui-ci, accompagné d'Onésime, remit aussi à Philémon celle qui lui était destinée. La lettre aux Philippiens fut écrite un peu plus tôt suivant les uns, un peu plus tard suivant les autres; il n'est pas possible de trancher le fait d'une manière certaine.

3^o Il existe quelques difficultés au sujet des destinataires de l'épître aux Éphésiens, qui auraient été, d'après un assez grand nombre d'exégètes modernes et contemporains¹⁰, non pas les seuls chrétiens d'Éphèse, mais aussi les membres de plusieurs autres Églises d'Asie. Voici les raisons sur lesquelles s'appuient ces savants, pour faire de notre lettre une sorte de circulaire destinée à diverses chrétiens asiatiques. 1^o Dans l'adresse même de l'épître, I, 1, les mots ἐν Ἐφέσω (Vulg., « Ephesi ») sont omis par quelques manuscrits très anciens, et saint Basile nous apprend¹¹ que tel était déjà le cas de son temps. 2^o Marcion, ainsi que nous le savons par Tertullien¹², regardait cette épître comme adressée aux Laodiciens; d'où il ressort qu'il n'avait pas lu les mots ἐν Ἐφέσω.

¹ Comp. I, 13; II, 2-8, 11-22; III, 13; IV, 17-19, etc.

² On peut leur rattacher l'épître aux Hébreux, écrite durant la dernière période de ce même emprisonnement, ou aussitôt après la mise en liberté de l'apôtre. Voyez l'Introd. spéciale à cette épître.

³ Eph. III, 1; IV, 1; VI, 1; Phil. I, 7, 13, 17; Col. IV, 3, 18; Philém. I, 9, 10, 13.

⁴ Cf. Phil. I, 26 et II, 24; Philém. 22.

⁵ Act. XXIII, 23 et ss.

⁶ Act. XXIII, 26.

⁷ Phil. I, 12-13.

⁸ Phil. IV, 22.

⁹ Les Pères et les inscriptions des manuscrits sont d'accord sur ce point.

¹⁰ Parmi eux, on compte plusieurs commentateurs catholiques.

¹¹ C. Eunom., II, 19.

¹² Adv. Marc., V, 11, 17.

3° On ne trouve dans le corps de la lettre aucune allusion aux relations intimes qui existaient entre saint Paul et les Éphésiens, et pas une seule salutation particulière¹; le sujet choisi par l'auteur est traité d'une manière toute générale. L'apôtre semble lui-même supposer, dit-on, que ceux auxquels il écrit n'étaient pas connus de lui personnellement, et qu'ils ne le connaissaient aussi que par oui-dire².

Ces raisons ne sont pas absolument sans valeur. Néanmoins, leur force n'est pas telle, qu'elle puisse nous décider à adopter ce sentiment, car la tradition a toujours cru que notre épître était destinée aux seuls Éphésiens³. D'ailleurs, tous les manuscrits grecs, à part trois, et toutes les versions ont les mots ἐν Ἐφέσῳ, dont l'authenticité ne saurait être douteuse. Assurément, le fait signalé en troisième lieu, c'est-à-dire, le manque d'allusions et de salutations personnelles, a quelque chose de surprenant; mais les données historiques nous font défaut pour l'expliquer d'une manière entièrement satisfaisante. Au reste, l'auteur dit expressément que Tychicus, chargé de porter la lettre à sa destination⁴, devait suppléer à ce qu'il ne faisait pas lui-même sous ce rapport⁵.

4° *L'occasion et le but de l'épître.* — L'absence d'allusions personnelles qui a été signalée plus haut⁶ est cause qu'on ne peut rien dire de bien certain sur ces deux points. Voici du moins des hypothèses très plausibles.

Il résulte du passage i, 15 et ss. que l'apôtre avait reçu naguère, peut-être par Epaphras⁷, des nouvelles de sa chère chrétienté d'Éphèse. Quoique bonnes en général, elles excitèrent cependant de l'anxiété dans l'âme de saint Paul, à plusieurs points de vue. Quelques années plus tôt, en faisant ses adieux au clergé d'Éphèse réuni à Milet, il avait prédit que le christianisme serait exposé, dans l'Asie proconsulaire, à un danger plus terrible que la persécution extérieure, au danger qui provient des fausses doctrines⁸. Ce péril avait réellement éclaté depuis son départ. Pour l'Église d'Éphèse comme pour les chrétientés voisines, les erreurs en question pouvaient surgir de deux côtés distincts: du côté des judaïsants, qui profitaient de toutes les occasions pour maintenir l'autorité de la loi mosaïque⁹, et du côté des théosophes grecs et orientaux, précurseurs des gnostiques, dont les spéculations subtiles trouvaient aisément des admirateurs. Ces divers systèmes ne pouvaient pas manquer d'exercer une influence pernicieuse sur les mœurs. C'est pour prévenir ces dangers de différente nature que l'apôtre, profitant du départ de Tychicus, dut écrire sa lettre aux Éphésiens. Il n'y attaque pas directement les erreurs, parce qu'elles n'avaient pas encore fait de victimes; mais il les écarte pour ainsi dire d'avance, en montrant à ses lecteurs l'immense avantage qu'ils avaient, d'une part, à être

¹ Voyez vi, 23.

² Cf. i, 15 et iii, 2.

³ Les témoignages sont aussi nets que multiples. Voyez le canon de Muratori, saint Irénée, c. *Hér.*, i, 3, 1 et v, 2, 36; Tertullien, *adv. Marc.*, v, 17; Clément d'Alex., *Strom.*, iv, 65; Origène, c. *Cels.*, iii, 20, etc. Cette preuve de tradition est extrêmement forte; comment n'aurait-on pas su dès les temps anciens que l'épître aux Éphésiens était une lettre encyclique?

⁴ Cf. vi, 21-22. Pour les passages, i, 15 et iii, 2, voyez les notes.

⁵ En ce qui concerne l'authenticité, voyez l'Introd. gén., p. 8-9. Elle a été attaquée assez violemment de nos jours par les rationalistes. En réalité, l'épître aux Éphésiens est « celle qui possède le plus de garanties dans la tradi-

tion ecclésiastique, » comme le reconnaissent de nombreux critiques. Nous reviendrons plus loin sur la ressemblance frappante qui existe entre notre lettre et celle aux Colossiens, sous le rapport du sujet traité de part et d'autre. Les particularités du style s'expliquent par celles des circonstances. Il n'y a pas une seule épître de saint Paul qui n'emploie des expressions qu'on ne retrouve pas dans les autres, car l'apôtre avait un génie « assez souple pour adapter sa manière d'écrire à des genres de composition fort différents ».

⁶ Au 3°.

⁷ Cf. Col. iv, 12.

⁸ Cf. Act. xx, 29-30.

⁹ Act. xv, 1 et ss.

devenus membres de l'Église du Christ, de l'autre, à posséder la morale chrétienne, dont il expose la nature idéale. Par cette lettre, il se proposait donc tout ensemble d'augmenter leurs connaissances dogmatiques et leurs vertus pratiques.

Elle semble avoir été composée très rapidement, car le style est encore moins soigné qu'ailleurs. Les constructions brisées, les longues phrases compliquées et embarrassées, y sont fréquentes, surtout dans la première partie. Déjà les anciens commentateurs signalaient la difficulté spéciale que présente son interprétation¹. Partout le ton demeure calme; il n'y a de polémique nulle part, mais une simple exposition pleine de solennité et d'autorité.

5^o *Le sujet et le plan de la lettre.* — Le sujet peut se résumer dans ces quelques mots: « L'apôtre est préoccupé de deux pensées, qu'il désire faire pénétrer dans l'âme de ses lecteurs: la grandeur de la grâce dont ils ont été l'objet, et la hauteur de sainteté à laquelle ils doivent s'élever pour répondre dignement à la vocation divine. » De là, outre un préambule fort court (I, 1-2) et une conclusion presque aussi brève (II, 21-24), deux parties à peu près égales, séparées par une doxologie (III, 20-21).

La première partie est doctrinale; la seconde, morale et pratique. Celle-là, I, 3-III, 21, contient une courte exposition des principales vérités du christianisme et du grand bienfait de notre rédemption par Notre-Seigneur Jésus-Christ; mais ce qu'elle développe principalement, c'est l'idée de l'Église chrétienne, considérée dans son origine, dans sa diffusion, dans son union avec son divin Chef. Cette sainte institution, telle que Paul la décrit en un magnifique langage, a sa racine au sein même de l'éternité, dans le cœur de Dieu, qui voulait sauver le monde; elle a aussi son sommet dans l'éternité, près du trône divin; sur la terre, elle étend ses branches dans toutes les directions: tout cela en Jésus-Christ et par Jésus-Christ. Trois subdivisions dans cette première partie: 1^o Une action de grâces et une prière pour la chrétienté d'Éphèse, I, 3-23; 2^o Manière dont Dieu a formé l'Église, II, 1-22; 3^o Rôle personnel de saint Paul par rapport à l'Église, III, 1-21.

La deuxième partie, IV, 1-vi, 20, exhorte les chrétiens d'Éphèse à mener une vie digne de leur vocation à la foi, et digne de l'Église dont ils ont l'honneur de faire partie. Quatre subdivisions: 1^o Nécessité de l'union parfaite entre ceux qui appartiennent à l'Église du Christ, IV, 1-16; 2^o La sainteté chrétienne, opposée aux vices des païens, IV, 17-v, 21; 3^o Devoirs qui incombent aux chrétiens dans le cercle de la famille, V, 22-vi, 9; 4^o Comment un chrétien doit combattre pour sa foi, VI, 10-20².

En tout cela, on le voit, règne une parfaite unité.

¹ Voyez saint Jean Chrysostome, *in Eph.*, *Argum.*; saint Jérôme, *in Eph. Prol.*, etc.

² Pour une analyse plus détaillée, voyez le commentaire, et notre *Biblia Sacra*, p. 1290-1295.

ÉPITRE AUX ÉPHÉSIENS

CHAPITRE I

1. Paul, apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu, à tous les saints qui sont à Éphèse, et aux fidèles en Jésus-Christ.

2. Que la grâce et la paix vous soient données par Dieu notre Père, et par le Seigneur Jésus-Christ!

1. Paulus, apostolus Jesu Christi per voluntatem Dei, omnibus sanctis qui sunt Ephesi, et fidelibus in Christo Jesu.

2. Gratia vobis et pax a Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo.

PRÉAMBULE. I, 1-2.

CHAP. I. — 1-2. La salutation. Elle est d'une très grande simplicité. — L'auteur : *Paulus, apostolus... per...* Cf. I Cor. I, 1; II Cor. I, 1, et II Tim. I, 1. — Les destinataires : *omnibus* (cet adjectif manque dans le grec)... *qui...* Au lieu de *sanctis*, pour désigner les chrétiens (cf. Phil. I, 1; Col. I, 2), Paul emploie le mot « Église » au début de la plupart de ses épîtres les plus anciennes (Cor., Gal., Thess.). Sur l'authenticité du trait ἐν Ἐφέσῳ (*Ephesi*), voyez l'Introd., p. 325. — Le terme *fidelibus*, πιστοίς, représente les « saints » à un autre point de vue, en tant qu'ils ont accepté la foi et qu'ils y adhèrent fermement. — *In Christo Jesu*. C.-à-d. que leur sainteté et leur fidélité ont leur source en ce divin Sauveur, grâce à l'union étroite qu'ils ont avec lui. — *Gratia... et pax...* (vers. 2). La formule accoutumée de salutation. Voyez Rom. I, 7 et le commentaire.

PREMIÈRE PARTIE

La splendeur incomparable de l'Église du Christ. I, 3-III, 21.

L'apôtre va développer cette pensée magnifique : l'Église de Jésus-Christ est une création divine, décidée de toute éternité, destinée à durer pendant l'éternité; création de Dieu le Père, opérée par l'intermédiaire du Fils, dans l'Esprit-Saint, pour le salut de tous les hommes, qu'elle groupe dans l'unité la plus parfaite.

§ I. — Action de grâces et prière pour l'Église d'Éphèse. I, 3-23.

1° L'action de grâces. I, 3-14.

D'ordinaire, dans les épîtres de saint Paul, cette sainte effusion se rattache plutôt au prologue qu'au corps même de la lettre; c'est le contraire qui a lieu ici et dans l'épître aux Colossiens, l'auteur se jetant immédiatement au cœur de son sujet. Il prend pour thème de son action de grâces la divine institution de l'Église, en vue de la rédemption du genre humain. Cet acte de reconnaissance est plus long, plus ardent, plus solennel que de coutume. Il est aussi plus obscur et plus difficile. Les vers. 3-14 ne forment qu'une seule phrase, composée de nombreuses propositions incidentes, qui sont reliées les unes aux autres par des pronoms relatifs et qui expriment des idées subsidiaires. Plus que partout ailleurs, l'apôtre se laisse entraîner par son saint enthousiasme, et oublie la syntaxe, pour ne s'occuper que des pensées. Toutefois, il a répété par trois fois, comme un refrain, une expression qui peut servir de jalon pour grouper les différentes idées : c'est la formule « in laudem gloriæ... », que nous lisons aux vers. 6, 12 et 14. En les traitant comme une sorte de finale, nous obtenons pour ainsi dire trois strophes, dont chacune présente sous un aspect distinct la louange adressée à Dieu par saint Paul. 1° Premier motif de louange : la prédestination éternelle, vers. 4-6; 2° Second motif : la mise à exécution de ce décret divin,

3. Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, qui benedixit nos in omni benedictione spirituali in caelestibus, in Christo;

4. sicut elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus, in caritate;

5. qui praedestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum, secundum propositum voluntatis suae,

3. Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis dans le Christ de toute sorte de bénédictions spirituelles, dans les cieux!

4. Il nous a élus en lui avant la création du monde, par amour, pour que nous fussions saints et irréprochables devant lui;

5. nous ayant prédestinés à être ses fils adoptifs, par Jésus-Christ, pour lui-même, selon le bon plaisir de sa volonté,

vers. 7-12; 3^e Troisième motif: l'appropriation individuelle du salut, vers. 13-14. Le regard de l'écrivain sacré est ainsi dirigé tour à tour sur le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Le vers. 3 sert de thème à tout ce passage.

3. Comment les chrétiens ont été bénis par Dieu en Jésus-Christ, de toute éternité. — *Benedictus* (εὐλογητός)... *Christi*. Début identiquement le même que II Cor. I, 3 (voyez les notes). Comp. I Petr. I, 3. Peut-être était-ce une formule liturgique. — *Qui benedixit* (ὁ εὐλογησας)... Le pronom nous désigne tous les chrétiens; spécialement, dans le cas actuel, l'auteur et les destinataires de l'épître. Comme le fait remarquer Théodore, c'est d'une manière bien différente que nous bénissons Dieu et que nous sommes bénis de lui: ses bénédictions consistent en actes, en grâces; les nôtres ne peuvent être que des souhaits et des paroles. — Ses bienfaits sont sans limites, sans nombre: *in omni* (mot accentué)... L'adjectif *spirituali* (πνευματικῆ) détermine le caractère des faveurs divines auxquelles pensait surtout l'apôtre: elles appartiennent au domaine du πνεῦμα, c.-à-d., de la partie supérieure de l'être humain; par conséquent, à la sphère surnaturelle. Nous en aurons bientôt quelques exemples: la filiation divine, la rédemption, la rémission des péchés, l'espérance du ciel, etc. — Les mots *in caelestibus* (ἐν τοῖς ἐπουρανίοις) reviendront quatre fois encore dans cette épître (comp. le vers. 20; II, 6; III, 10 et VI, 12), habituellement avec le sens local. Le ciel est la région d'où nous sommes bénis par Dieu, et où cette bénédiction nous fera entrer à jamais un jour. Cf. Hebr. XI, 16. Il est peu probable que cette locution représente la nature toute céleste et spirituelle des biens promis aux chrétiens, par opposition aux biens terrestres et matériels promis aux Juifs. — *In Christo*: par son aimable et généreuse intervention, et en vertu de l'union du chrétien avec lui. Jésus-Christ est comme le point central de la contemplation de l'apôtre; il y revient à tout instant dans cette page admirable (voyez les vers. 4, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 15, 17, etc.).

4-6. La source première de ces bénédictions, c'est le choix éternel que Dieu a fait des chrétiens pour les justifier, les adopter et les sauver. — La proposition *sicut* (καθώς, en tant que, selon que) rattache cet acte particulier du Seigneur à l'acte général mentionné au vers. 3. Sa

bénédictio était conforme au plan qu'il avait formé touchant notre salut. — *Elegit* (ἐξελέξατο): parmi tous les autres membres du genre humain. De là le nom d'élu (ἐκλεκτοί), si souvent employé dans le Nouveau Testament. Cf. Matth. XXII, 14 et XXIV, 22; Luc. XVIII, 7; Rom. VII, 33; Col. III, 12; II Tim. II, 10; I Petr. I, 2; Apoc. XVII, 14, etc. — *In ipso* correspond à « in Christo » du verset précédent. C'est en vue de notre union avec Jésus, le chef de l'humanité régénérée, que nous avons été choisis. — Cette sélection divine a été faite *ante mundi constitutionem* (même locution dans Joan. XVII, 24; I Petr. I, 20, etc.); elle date donc de l'éternité. — Elle avait pour but *ut essemus*... Les adjectifs *sancti* et *immaculati* exposent le côté positif (ἅγιοι, mis à part) et le côté négatif (ἄμωμοι, sans tache) de la sainteté chrétienne. Celle-ci doit être parfaite. — *In conspectu ejus*: en présence de Dieu, et non du Christ. — *In caritate* (scil., « élect nos »). C'est l'amour de Dieu pour nous qui a été le mobile de son choix éternel. Cf. II, 4-7; Joan. III, 16, etc. On rattache parfois à tort ce trait à « sancti et immaculati », comme s'il était question de l'amour des chrétiens pour Dieu. — *Qui praedestinavit*... (vers. 5). Au participe dans le grec: Nous ayant prédestinés (προορίσας...). Sur cette expression, voyez Rom. VIII, 30 et le commentaire. Cet acte est logiquement antérieur au choix divin: nous ne sommes élus que parce que nous avons été prédestinés. — *In adoptionem filiorum* (εἰς υἰοθεσίαν: expression propre à saint Paul; cf. Rom. VIII, 15, 23 et IX, 4; Gal. IV, 5). Tel est le but sublime de notre prédestination, qui est opérée *per Jesum*... parce qu'il en est la cause méritoire. Elle crée entre Dieu et nous des relations intimes, faisant de lui notre vrai terme (*in ipsum*). Cf. Gal. III, 16; Hebr. II, 10-11, etc. — *Secundum propositum*... Dans le grec: selon le bon plaisir (εὐδοκίαν) de sa volonté. C'est là l'« ultima ratio » de notre élection, sa vraie raison d'être. L'apôtre insistera dans ce passage sur la liberté absolue de Dieu en ce qui concerne notre salut. Comp. les vers. 6, 7, 8, 9, 11. L'homme n'a aucune part à sa propre prédestination, qui est entièrement gratuite du côté du Seigneur, et qui n'est le résultat d'aucun mérite personnel du côté des élus. De là l'effusion de reconnaissance de saint Paul. — *In laudem gloriae*... (vers. 6). Si notre sanctification et notre salut

6. à la louange et à la gloire de sa grâce, par laquelle il nous a rendus agréables à ses yeux en son Fils bien-aimé.

7. C'est en lui que nous avons la rédemption par son sang, la rémission des péchés, selon les richesses de sa grâce,

8. qui a surabondé en nous, en toute sagesse et prudence,

9. pour nous faire connaître le mystère de sa volonté, selon son bon plaisir, par lequel il s'était proposé en lui-même,

10. dans la dispensation de la pléni-

6. in laudem gloriæ gratiæ suæ, in qua gratificavit nos in dilecto Filio suo,

7. in quo habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem peccatorum, secundum divitias gratiæ ejus,

8. quæ superabundavit in nobis, in omni sapientia et prudentia,

9. ut notum faceret nobis sacramentum voluntatis suæ, secundum beneplacitum ejus, quod proposuit in eo,

10. in dispensatione plenitudinis tem-

sont la fin prochaine et directe de notre prédestination, la gloire de Dieu en est la dernière; car c'est à la procurer que tout doit aboutir. L'apôtre se complait à le redire (comp. les vers. 12 et 14). — La locution *gloriæ gratiæ...* revient à celle-ci : (A la louange) de la glorieuse manifestation de sa grâce. Cette grâce, c.-à-d. ce don tout à fait gratuit (cf. Rom. III, 24), se manifeste précisément dans la justification et la rédemption de l'homme. Voyez II, 5, 7. — *Qua* (ἧς, d'après la leçon des manuscrits les plus anciens; ἐν ἧ, suivant d'autres témoins très nombreux et la Vulg.) *gratificavit...* Le verbe grec *χαριτώω* peut signifier aussi : « gratiosum reddere », rendre aimable par la communication de la grâce. Saint Jean Chrysostome, Théodoret, et la plupart des exégètes catholiques adoptent cette interprétation, qui marque non seulement l'effusion de la grâce divine, mais l'effet produit par elle. — *In dilecto*. Le grec n'ajoute pas les mots *Filio suo*, qui sont une glose évidente. Sur ce beau titre de bien-aimé de Dieu attribué à Jésus-Christ, voyez Matth. III, 17 et XVII, 5; Marc. XII, 6, etc.

7-12. Comment Dieu a réalisé son dessein éternel relatif au salut des hommes. C'est par le Christ, qui les a rachetés au prix de son sang et qui leur a révélé la volonté de son Père à cet égard. — *In quo* n'est pas synonyme de « per quem » et exprime davantage : nous ne participons à la grâce divine qu'autant que nous sommes en Jésus-Christ, c.-à-d., unis à lui, comme il a été déjà dit au vers. 4. Comp. le vers. 9. — *Redemptionem*. Dans le grec : τὴν ἀπολύτρωσιν; la rançon, le prix du rachat d'un esclave. Il en a donc coûté au Christ pour nous sauver; il a dû pour cela donner son sang, sa vie : *per sanguinem...* Cf. Matth. XX, 28, etc. — Les mots *remissionem peccatorum* définissent l'aspect négatif de la rédemption. — *Secundum divitias...* Sur cette locution chère à saint Paul, voyez II, 4, 7; Rom. II, 9, etc. La richesse infinie de la grâce et de la bonté du Sauveur nous est manifestée par la générosité avec laquelle il est mort pour nous. — Paul appuie sur ce détail : *quæ superabundavit...* (vers. 8). D'après le grec : (la grâce) qu'il a fait abonder sur nous. — *In*

omni sapientia et... « Quelques-uns expliquent cette sagesse et cette prudence de la souveraine sagesse de Dieu, qui a su trouver des moyens si relevés... pour sauver le genre humain » (Calmet); mais, comme l'ajoute à bon droit le savant interprète lorrain, il est mieux de dire qu'il s'agit de qualités communiquées par Dieu aux croyants pour les aider à mieux comprendre ses révélations. Le vers. 9 favorise ce sentiment. Les substantifs *σοφία* et *φρόνησις* diffèrent l'un de l'autre en ce sens que le premier désigne surtout ici la sagesse spéculative, la connaissance des vérités révélées, et le second la sagesse pratique, l'aptitude à tirer profit de la science sacrée. — *Ut notum...* (vers. 9). Il faut traduire ainsi le grec : Nous ayant fait connaître. L'apôtre n'exprime donc pas, comme on le croirait d'après la Vulgate, le motif pour lequel la grâce du Christ a surabondé en nous, mais le moyen auquel Dieu a eu recours pour mettre en nous la sagesse : ce moyen a consisté dans la révélation de ses desseins mystérieux. — *Sacramentum...* D'après le grec : le mystère de sa volonté; c.-à-d., le mystère relatif à sa volonté, à ses plans éternels en ce qui concernait le salut des hommes. Le substantif *mystère* désigne ici, comme partout ailleurs dans le Nouveau Testament, une vérité qui ne peut être connue des hommes que par une révélation surnaturelle. Cf. Rom. XVI, 25. — Les mots *secundum beneplacitum...* (κατὰ τὴν εὐδοκίαν..., comme au vers. 5^e) retombent sur « notum faceret » : cette révélation a eu lieu en vertu d'un acte absolument libre et miséricordieux de la part du Seigneur. — *Quod* (scil. « beneplacitum ») *proposuit...* Ce dessein bienveillant, Dieu se l'était proposé en lui-même, d'après la leçon ἐν αὐτῷ; ou dans le Christ, si l'on préfère lire ἐν αὐτῷ (*in eo*). Le vers. 10 va nous apprendre en quoi il consistait. — *In dispensatione*. Le grec a l'accusatif : εἰς οἰκονομίαν; pour l'organisation de sa maison lors de la plénitude des temps. Le mot « économie » est très expressif pour désigner le nouvel ordre de choses que Dieu voulait établir par son Christ. L'Église est, en effet, la maison du Seigneur (cf. I Tim. III, 5; Hebr. X, 20, etc.), et elle a tout un système d'administration. — Sur l'admirable

porum, instaurare omnia in Christo, quæ in cælis, et quæ in terra sunt, in ipso;

11. in quo etiam et nos sorte vocati sumus, prædestinati secundum propositum ejus qui operatur omnia secundum consilium voluntatis suæ,

12. ut simus in laudem gloriæ ejus nos, qui ante speravimus in Christo;

13. in quo et vos cum audissetis verbum veritatis (evangelium salutis ve-

tude des temps, de réunir toutes choses dans le Christ, soit celles qui sont dans le ciel, soit celles qui sont sur la terre, en lui-même.

11. C'est aussi en lui que nous avons été appelés par le sort, ayant été prédestinés suivant le dessein de celui qui fait toutes choses selon le conseil de sa volonté,

12. pour que nous servions à la louange de sa gloire, nous qui avons d'avance espéré au Christ.

13. C'est en lui que vous-mêmes, après avoir entendu la parole de vérité

formule *plenitudinis temporum* (τοῦ πληρώματος τῶν καιρῶν), voyez Gal. iv, 4 et le commentaire. Ici, le pluriel « temporum » suppose une série de périodes dont la dernière est celle qui introduit le Christ. — *Instaurare omnia...* Autre locution remarquable, pour décrire le grand dessein de Dieu. Le grec ἀνακεφαλαιώσασθαί signifie : réunir sous un seul chef. Le monde des anges, représenté par les mots *quæ in cælis*, et le monde des hommes, *quæ in terra...*, que le péché avait séparés, devaient être unis à jamais par un chef unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ (*in Christo*), et ne former grâce à lui qu'une seule famille, la grande famille de Dieu. Cf. Col. i, 20. C'est surtout après le second avènement du Christ que cette perspective idéale deviendra un fait réel. — *In ipso* (« Christo »), *in quo...* (vers. 11). Les mots *etiam* et *nos* sont accentués (le grec a simplement καί). Non seulement le mystère nous a été révélé (comp. le vers. 9), mais nous avons participé à ses bénédictions. — *Sorte vocati...* Le grec porte, d'après la meilleure leçon : ἐκληρώθημεν (et non ἐκλήθημεν, nous avons été appelés); à la lettre : nous avons été choisis par le sort. Toutefois, l'idée du sort est très secondaire ici, l'écrivain sacré voulant surtout dire que nous avons été choisis sans aucun mérite de notre part. — C'est d'ailleurs ce qu'il ajoute aussitôt en termes exprès : *prædestinati secundum...* Voyez le vers. 5. La volonté de Dieu : voilà la vraie cause du choix dont nous avons été l'objet. La formule grecque κατὰ τὴν βουλήν τοῦ θελήματος..., qui réunit deux expressions synonymes (Vulg. : *secundum consilium voluntatis...*), a pour but de montrer qu'il en est réellement ainsi. — *Ut simus in laudem...* (vers. 12). Tel est, comme au verset 8, le but final de notre prédestination et de notre élection. Cf. Prov. xvi, 4. — *Qui ante speravimus...* Le mot « ante » paraît indiquer que saint Paul a particulièrement en vue dans ce passage les Juifs devenus chrétiens. En effet, tandis que les païens vivaient sans espérance, sans Christ (cf. ii, 12), le peuple Israélite s'élançant de toutes ses forces, par une attente pleine de foi, vers le Messie rédempteur.

13-14. S'adressant directement à ses lecteurs, l'apôtre leur rappelle qu'ils ont été, eux aussi,

appelés à la foi, et qu'ils ont reçu l'Esprit-Saint, comme gage du salut éternel. — *In quo* : dans le Christ, dont le souvenir remplit tous ces versets. — *Et vos*. Il est inutile de suppléer le verbe ἐκληρώθητε (voyez le vers. 11 et les notes), dont ce pronom serait le sujet. Le pronom se rapporte à « signati estis »; seulement, la phrase est un instant suspendue et reprise par le second « in quo ». — *Cum audissetis...* C'est la première



Sacrifice à Diane d'Éphèse.
(Revers d'une monnaie antique.)

condition du salut, puisque « fides ex auditu » (Rom. x, 17). — *Verbum veritatis*. Cf. Col. i, 5. C.-à-d., la parole qui contient la vérité par excellence, l'évangile (*evangelium salutis...*); la bonne nouvelle qui vous annonçait le salut). — *Et eredentes* (dans le grec, ayant cru). Il ne suffit pas d'entendre la prédication évangélique; il faut y adhérer par la foi, et s'approprier ainsi le salut d'une manière individuelle. Les Éphésiens avaient cru, et correspondu par là même à la vocation divine. — *Signati estis...* En échange, ils ont été marqués pour ainsi dire au sceau de l'Esprit-Saint, comme appartenant à Dieu en qualité d'enfants. Sur cette image et la suivante, *qui est pignus* (vers. 14; dans le grec : ἀρραβών, arrhes)..., voyez II Cor. i, 22 et le commentaire. — *Spiritu missionis* : l'Esprit-Saint qui avait été l'objet de fréquentes promesses de la part du Christ. Cf. Luc. xi, 13; Joan. vii, 39; xiv, 16, 26, etc. — *In redemptionem acquisitionis*. Le

(l'évangile de votre salut), et y avoir cru, vous avez été marqués du sceau de l'Esprit-Saint qui avait été promis,

14. et qui est le gage de notre héritage, jusqu'à la délivrance du peuple que Dieu s'est acquis, pour la louange de sa gloire.

15. C'est pourquoi, moi aussi, ayant entendu parler de votre foi dans le Seigneur Jésus, et votre amour envers tous les saints,

16. je ne cesse pas de rendre grâces pour vous, faisant mention de vous dans mes prières,

17. afin que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire, vous donne un esprit de sagesse et de révélation, pour le connaître,

18. éclairant les yeux de votre cœur, pour que vous sachiez quelle est l'espé-

stræ), in quo et credentes signati estis Spiritu promissionis sancto,

14. qui est pignus hereditatis nostræ, in redemptionem acquisitionis, in laudem gloriæ ipsius.

15. Propterea et ego audiens fidem vestram quæ est in Domino Jesu, et dilectionem in omnes sanctos,

16. non cesso gratias agens pro vobis, memoriam vestri faciens in orationibus meis,

17. ut Deus Domini nostri Jesu Christi, Pater gloriæ, det vobis spiritum sapientiæ et revelationis, in agnitione ejus;

18. illuminatos oculos cordis vestri, ut sciatis quæ sit spes vocationis ejus,

second substantif est probablement au concret, et désigne ceux qui appartiennent à Dieu par droit de rachat. Il s'agit donc des chrétiens, en tant qu'ils sont la propriété du Seigneur. Cf. I Petr. II, 9; voyez aussi Act. xx, 28.

2^o La prière de l'apôtre. I, 15-23.

Son cantique de louange étant achevé, il demande pour ses lecteurs la parfaite connaissance de ce que Dieu a accompli pour eux dans le Christ. Il n'y a de nouveau qu'une seule phrase dans cette série de versets.

15-16. Sans cesse Paul remercie Dieu pour les vertus des chrétiens d'Éphèse, et sans cesse il le conjure de les bénir davantage encore. — *Propterea* : à cause de toutes les grâces décrites dans les vers. 3-14. — *Et ego*. Moi aussi, comme tant d'autres qui pensent pieusement à vous devant Dieu. — Du trait *audiens fidem vestram* on a quelquefois induit que cette lettre n'a pas été écrite directement pour les Éphésiens, mais pour des chrétiens que l'apôtre des Gentils n'avait pas évangélisés en personne (voyez l'Introd., p. 324). La conclusion n'est pas légitime, car Paul parle ici des progrès que les Éphésiens avaient faits depuis son séjour parmi eux. Comp. Philém. 5, où il tient le même langage à un ami et un compagnon très intime. — *Fidem... quæ... in Domino*... C.-à-d., la foi dont Jésus-Christ est la base, la source perpétuelle. — *Dilectionem*... C'est par suite d'une erreur des copistes que ce mot est omis dans quelques manuscrits. Déjà saint Jean Chrysostome faisait observer que saint Paul aime à mentionner ensemble la foi et la charité. — *In... sanctos* : envers tous les chrétiens. — *Non cesso gratias*... (vers. 16). Formule fréquente dans les écrits pauliniens. Cf. Rom. I, 8; I Cor. I, 4; Phil. I, 3; Col. I, 3; I Thess. I, 2, etc. Il en est de même de la suivante : *memoriam vestri*... Cf. Rom. I, 10; Phil. I, 3; I Thess. I, 2, etc. Tout en louant Dieu de ses grâces passées, Paul le prie d'en accorder d'autres encore aux fidèles d'Éphèse, puisqu'un chrétien ne doit jamais se croire arrivé à la perfection.

17-19. Objet de la prière de l'apôtre pour les Éphésiens : c'est « qu'il leur soit donné de mesurer toute la portée de l'œuvre accomplie en eux par la foi, la grandeur de la force divine qui s'est déployée à leur égard et la beauté de l'espérance à laquelle leur donne droit » le titre de chrétiens. — *Deus Domini nostri*... Comme au vers. 3. Comp. Joan. xx, 17, où Jésus appelle lui-même le Seigneur son Dieu. — *Pater gloriæ*. C.-à-d., le Père auquel appartient la gloire infinie. Comparez les locutions analogues : le Dieu de gloire, Act. VII, 2; le Seigneur de gloire, Jac. II, 1; le Père des miséricordes, I Cor. I, 3, etc. — *Spiritum*. Sans article dans le grec : un esprit; non pas l'Esprit-Saint directement, quoique les dons que demande saint Paul soient un effet produit par lui. Les passages suivants, Rom. XI, 8 et II Tim. I, 7, contiennent des expressions analogues. — *Sapientiæ et revelationis*. Le premier de ces termes est plus général; le second se rapporte aux mystères manifestés par Dieu aux fidèles. Comp. le vers. 8. Ils désignent ensemble une intelligence aussi complète que possible du plan divin relatif à la rédemption et des vérités évangéliques. — *In agnitione ejus*... Cette pleine connaissance de Dieu (*ἐπίγνωσις*) est comme l'élément, la matière de l'esprit de sagesse et de révélation souhaité par Paul à ses lecteurs. Saint Jean Chrysostome rattache ces mots au vers. 18, et d'assez nombreux Interprètes modernes partagent son sentiment : (Que Dieu vous donne) des yeux éclairés dans sa connaissance. Nous préférons la ponctuation ordinaire. — *Illuminatos oculos cordis*... (vers. 18). Ces mots, qui dépendent du verbe « det », contiennent une métaphore hardie, mais significative, qui développe la pensée du vers. 17. Divers manuscrits ont à tort *διανοίας*, « intelligence », au lieu de *καρδιάς*, « cordis ». — *Ut sciatis*... L'apôtre signale trois choses dont il souhaite la connaissance à ses lecteurs. La première est *quæ sit spes*... De magnifiques espérances sont rattachées à la vocation du chrétien. Cf. Col. I, 5; Tit. II, 13;

et quæ divitiæ gloriæ hereditatis ejus in sanctis,

19. et quæ sit supereminens magnitudo virtutis ejus in nos qui credimus, secundum operationem potentiæ virtutis ejus,

20. quam operatus est in Christo, suscitans illum a mortuis, et constituens ad dexteram suam in cælestibus,

21. supra omnem principatum, et potestatem, et virtutem, et dominationem, et omne nomen quod nominatur non solum in hoc sæculo, sed etiam in futuro.

22. Et omnia subjecit sub pedibus ejus, et ipsum dedit caput supra omnem ecclesiam,

rance attachée à son appel, quelles sont les richesses et la gloire de son héritage qu'il destine aux saints,

19. et quelle est la suréminente grandeur de sa puissance envers nous qui croyons, selon l'efficacité de sa force et de sa puissance.

20. Il l'a déployée dans le Christ, en le ressuscitant des morts, et en le faisant asseoir à sa droite dans les cieux,

21. au-dessus de toute principauté, et de toute puissance, et de toute vertu, et de toute domination, et de tout nom qui peut être nommé, non seulement dans ce siècle, mais encore dans celui qui est à venir.

22. Il a mis toutes choses sous ses pieds, et il l'a donné pour chef à toute l'Église,

Hebr. vi, 18, etc. — La seconde, *quæ divitiæ... hereditatis...*, précise davantage la première; il s'agit de l'espérance et de l'héritage du ciel. *In sanctis* : parmi les saints; l'héritage réservé aux saints (aux chrétiens), en tant qu'ils sont les fils adoptifs de Dieu. Comp. le vers. 5. Comme souvent ailleurs, Paul accumule les expressions (« la richesse de la gloire de l'héritage ») pour donner plus de relief à la pensée. — La troisième chose est *quæ sit... magnitudo virtutis...* (verset 19) : la puissance infinie que Dieu met en œuvre pour aider les croyants à atteindre l'objet de leurs espérances, à jouir de leur précieux héritage. En réalité, ces trois choses se ramènent donc à une seule : le bonheur du ciel; elles ne diffèrent que par le point de vue où l'on se place pour les envisager. — *Secundum operationem (ἐνέργειαν) potentiæ virtutis...* Encore une accumulation vigoureuse de synonymes.

20-23. Fondement inébranlable de la prière de saint Paul. Il consiste dans la preuve vivante et indéniable que Dieu a donnée de sa toute-puissance en ressuscitant son Christ, en le plaçant au-dessus de toutes les créatures et en faisant de lui le chef de l'Église. — *Quam operatus...* : (la force) qu'il a déployée, mise en œuvre (ἐνέργησεν). Quatre détails spéciaux, dont deux sont marqués par des participes (*suscitans...* et *constituens...*, vers. 20), et les deux autres par des verbes au temps défini (*omnia subjecit...*, *ipsum dedit...*, vers. 22), montrent en quoi surtout, relativement au Christ (*in Christo*), a consisté ce déploiement de l'énergie divine. — *Constituens ad dexteram* est un écho du Ps. cix, 1, pour désigner la glorieuse ascension de Jésus. Dans le grec (d'après la meilleure leçon) : καθίσας, ayant fait asseoir. — *In cælestibus*. Voyez le vers. 3^b et les notes. — *Supra omnem...* Le vers. 21 développe les mots « constituens ad dexteram... ». Les quatre noms *principatum (ἀρχῆς), potestatem (ἐξουσίας), virtutem (δυνάμειος) et dominationem (κυριότητος)* sont, comme il ressort très visiblement du contexte et de Col. i, 16,

ceux de quatre catégories d'esprits célestes. Ce même passage de l'épître aux Colossiens mentionne les trônes (θρόνοι) au lieu des « virtutes »; ce qui fait cinq classes distinctes. En y ajoutant les anges et les archanges au bas de la hiérarchie angélique, puis, au sommet, les chérubins et les séraphins, tous mentionnés ailleurs dans la sainte Écriture, nous avons les neuf chœurs admis par les théologiens, à la suite du pseudo-Dionysius et de saint Grégoire le Grand. Comme dans la lettre aux Colossiens, l'apôtre combat ici, quoique d'une manière indirecte, les théories subversives qui attribuaient aux anges une puissance au moins égale à celle du Christ. Bien loin de l'égaliser, ils lui ont tous été soumis par Dieu, quelque nom qu'ils portent, quelle que soit leur dignité : *et omne nomen...* Ces derniers mots sont une formule d'abréviation, qui s'applique non seulement aux esprits célestes, mais à tous les êtres créés en général. Le Christ les dépasse tous. Cf. Phil. ii, 9. — *Non solum in hoc..., sed etiam...* C.-à-d., dans le temps et dans l'éternité. Cf. Luc. xvi, 8 et xx, 34; I Cor. i, 20, etc. — *Et omnia subjecit...* (vers. 22). Emprunt au Ps. viii, 8. Cf. I Cor. xv, 27; Hebr. ii, 2. — *Et ipsum dedit* (pour « positif ») *caput...* Parole admirable, qui n'apparaît qu'en cet endroit, et Col. i, 18; ii, 10, 19. « Elle combine l'idée de l'exaltation avec celle de l'union vitale nécessaire à un organisme. Le Christ est le chef de son Église; bien plus, il est pour elle la cause perpétuelle et la source abondante de la vitalité spirituelle. Parce qu'il vit, elle vit aussi. » — *Supra omnem...* Plus fortement dans le grec : sur toutes choses de l'Église. — *Ecclesiam*. Dans le sens que le Sauveur lui-même a donné à ce mot, Matth. xvi, 18 (voyez le commentaire). L'Église du Christ est mentionnée jusqu'à neuf fois dans cette épître, dont elle est en partie l'idée dominante (ici, puis iii, 10, 21, et v, 23, 24, 25, 27, 29, 30). — *Quæ est...* (vers. 23). Paul la caractérise brièvement. Elle est d'abord le corps du Christ (*corpus ipsius*),

23. qui est son corps, et la plénitude de celui qui accomplit toutes choses en tous.

23. quæ est corpus ipsius, et plenitudo ejus, qui omnia in omnibus adimpletur.

CHAPITRE II

1. Et vous, vous étiez morts par vos transgressions et par vos péchés,

2. dans lesquels vous marchiez autrefois selon l'esprit de ce monde, selon le prince de la puissance de l'air, l'esprit qui agit maintenant dans les fils de l'incredulité.

1. Et vos, cum essetis mortui delictis et peccatis vestris,

2. in quibus aliquando ambulastis secundum sæculum mundi hujus, secundum principem potestatis aeris hujus, spiritus qui nunc operatur in filios diffidentie,

ainsi qu'il résulte de la métaphore qui précède. Cf. I Cor. vi, 15 et xii, 12; Col. ii, 19. Elle est ensuite sa plénitude, son complément : *plenitudo ejus* suite... Ces derniers mots du chap. i sont assez difficiles, et on les a diversement interprétés. L'explication la plus simple consiste à dire qu'ils complètent le sens de « corpus ipsius ». En tant qu'elle est le corps du Christ, l'Église le complète. En effet, il ne pourrait pas être la tête, s'il n'y avait pas de membres pour former un organisme entier; c'est ainsi que l'Église est « sa plénitude ». On ne peut pas plus concevoir le Christ sans l'Église, que l'Église sans le Christ. — Quant à la proposition incidente *qui omnia... adimpletur*, il serait mieux de traiter le participe grec πληρουμένω comme étant à la forme moyenne plutôt qu'au passif, et de traduire : (La plénitude de celui qui) remplit tout en tout (ou tout en tous, suivant quelques auteurs). Nous voyons ainsi, comme il sera dit ailleurs en termes explicites (cf. iv, 10; Col. ii, 10), que le Christ est le principe vital du monde régénéré. Évidemment, il ne peut remplir toutes choses que parce qu'il est Dieu, et qu'il possède tous les attributs, toutes les perfections de la divinité. Ceux qui préfèrent regarder πληρουμένω comme une forme passive traduisent ainsi : (La plénitude de celui) qui est complété en tous, par rapport à toutes choses. Ce qui signifie, comme l'expliquent saint Jérôme, Théophylacte, Estius, etc., que si le Christ communique à l'Église, par là même qu'il en est le chef, « une gloire et une perfection suréminentes », elle contribue elle aussi, en un sens, à la gloire et à la perfection de son chef (Calmet, *h. l.*). Chacun des membres qui la composent, lorsqu'il pratique les différentes vertus chrétiennes, complète donc le Christ. Cf. Col. i, 24.

§ II. — Comment Dieu a formé l'Église.

II, 1-22.

La page qui précède était une sorte de prologue. L'apôtre entre maintenant dans son sujet d'une manière plus complète, et il indique tout

d'abord comment les Éphésiens sont devenus membres de cet auguste corps mystique dont Jésus-Christ est le chef.

1° Plongés autrefois dans la mort spirituelle par leurs péchés, les chrétiens d'Éphèse ont été vivifiés et régénérés dans le Christ, par la miséricorde divine. II, 1-10.

Il y a dans ces lignes un contraste saisissant, et aussi un exposé dogmatique très net de la théorie favorite de saint Paul, la gratuité entière du salut.

CHAP. II. — 1-3. Triste état moral des Éphésiens avant leur conversion. — *Et vos*. Il faut sous-entendre, d'après les vers. 5 et 6 : Il a vivifié, ou ressuscité. La phrase n'est pas achevée. — *Mortui delictis* etc... C.-à-d., morts (spirituellement) par suite de vos transgressions et de vos péchés. Le datif est instrumental. — *In quibus... ambulastis* (vers. 2). Métaphore souvent employée par saint Paul. Cf. Rom. xiii, 13; Col. iii, 7, etc. — *Secundum... secundum...* La vie des pécheurs apparaît à l'apôtre comme dominée par une influence néfaste, opposée à celle de Dieu. Cette influence est double : il y a celle du monde et celle du démon. — L'expression extraordinaire *sæculum mundi hujus* (τὸν αἰῶνα τοῦ κόσμου τούτου) est formée par la réunion de deux mots synonymes, le siècle et le monde. Cf. I Cor. i, 20; II, 6; III, 19, etc. Elle représente l'esprit et les tendances de ce monde, tout entier plongé dans la corruption. — La suivante, *principem potestatis aeris...* est plus surprenante encore; mais sa signification est nettement déterminée, soit par le contexte, soit par divers passages parallèles du Nouveau Testament. Comp. Joan. xii, 3 et xiv, 30, où Jésus-Christ donne à Satan le titre de « chef de ce monde ». Plus bas, dans cette épître même (vi, 12), Paul appelle les esprits mauvais « mundi rectores tenebrarum ». Voyez aussi Col. i, 13. Ces noms proviennent de la puissance très réelle que les démons exercent dans le monde depuis la chute de l'homme. Ce « prince de la puissance... » est donc celui qui commande à d'autres chefs placés sous ses ordres. Allusion à l'organisation hiérar-

3. in quibus et nos omnes aliquando conversati sumus in desideriiis carnis nostræ, facientes voluntatem carnis et cogitationum; et eramus natura filii iræ, sicut et ceteri.

4. Deus autem, qui dives est in misericordia, propter nimiam caritatem suam qua dilexit nos,

5. et cum essemus mortui peccatis, convivificavit nos in Christo (cujus gratia estis salvati),

6. et conresuscitavit, et consedere fecit in cælestibus in Christo Jesu,

3. Nous tous aussi nous étions autrefois dans ces *désordres*, et nous vivions selon les convoitises de notre chair, accomplissant la volonté de la chair et de nos pensées; et nous étions par nature enfants de colère, comme les autres.

4. Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause de l'amour extrême dont il nous a aimés,

5. lorsque nous étions morts par nos péchés, nous a rendu la vie dans le Christ (par la grâce duquel vous avez été sauvés),

6. et avec lui il nous a ressuscités et nous a fait asseoir dans les cieus, en Jésus-Christ,

chique des démons. Quant au substantif *aeris*, on doit le prendre dans sa signification habituelle; il désigne les régions aériennes, où la théologie juive et la plupart des anciens Pères



Têtes de démons. (Monuments africains.)

localisent en partie les démons, comme le fait observer saint Jérôme. — *Spiritus* est au génitif (τοῦ πνεύματος) et dépend de « principem » : l'esprit mauvais, l'influence spirituelle tout à fait néfaste qui agit dans un sens entièrement opposé aux tendances mises en nous par l'esprit de Dieu. — *In filios diffidentis*. Mieux, d'après le grec : dans les fils (« in filiis »)... La locution est tout hébraïque. Cf. II Reg. VII, 10; Prov. XXXI, 5; Col. III, 6; I Thess. V, 5; II Thess. II, 3. Les fils de l'incrédulité ne sont autres que les incrédules. Le grec ἀπειθείας peut se traduire aussi par désobéissance. — *In quibus* (vers. 3). Ce pronom retombe, comme au vers. 2, sur les deux substantifs réunis « delictis et peccatis... » du vers. 1^{er}. — Les mots et *nos*, par opposition à « et vos » de ce même verset 1, qui désignait les païens convertis, représentent les chrétiens issus du judaïsme. — *Conversati sumus*. À l'imparfait dans le grec, « versabamur, » pour exprimer la durée. Juifs et païens étaient donc plongés dans le péché avant l'application des mérites du Christ, comme Paul l'a longuement démontré au début de l'épître aux Romains. — *In desideriiis carnis*... Convoitises malsaines, qui entraînent facilement l'homme au mal. La chair, c'est ici non seulement le corps, mais la partie inférieure de notre être, par opposition à l'esprit. Voyez

I Cor. III, 1, et le commentaire. — *Facientes voluntatem*... Triste résultat des désirs de la chair. *Cogitationum* (ἐπινοιών) est pris en mauvaise part. — *Eramus natura filii* (ou, d'après une autre leçon : « filii natura ») *iræ*... Parole célèbre dans l'histoire de la théologie. C.-à-d. : par le fait même de notre naissance, nous étions sous le coup de la colère et de la justice rigoureuse de Dieu. Paul ne pouvait pas exprimer plus clairement l'existence du péché originel. Voyez saint Augustin, *contra Pelag.*; de *Retract.*, I, 10, 3, etc. — *Sicut*... *ceteri*. Comme les païens eux-mêmes. Cf. I Thess. IV, 13.

4-10. De quelle manière est venue la régénération. — *Deus autem*... C'est lui seul qui pouvait la produire, et il a fallu pour cela toute sa miséricorde (*dives... in...*) et tout son amour (*propter nimiam... διὰ τὴν πολλὴν ἀγάπην*), tant nous étions indignes de ses grâces. — *Mortui peccatis*. Comme au vers. 1 : morts par suite de nos transgressions. Tel a été le point de départ des opérations merveilleuses de Dieu à notre égard. — Elles sont décrites au moyen de trois verbes composés, d'une grande énergie, qui mettent la vie nouvelle du chrétien en relation intime avec la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le premier, *convivificavit* (συνζωοποίησε), exprime la pensée d'une manière plus générale. Au lieu de *in Christo*, il faudrait simplement le datif, sans préposition : Il nous a fait revivre avec le Christ. À la base de ce langage aussi exact qu'il est beau, se trouve la théorie, chère à saint Paul, de notre union étroite avec le Sauveur. Cf. I, 22 et 23. Puisque nous ne formons avec lui qu'un seul corps dont il est le chef, lui ressuscitant, nous ressuscitons aussi de notre état de mort, et de même nous montons ensuite au ciel avec lui : *conresuscitavit* (συνήγειρε, vers. 6), *consedere fecit* (συνεκάθισεν)... L'emploi du temps passé est très significatif : la rédemption est déjà comme un

7. afin de montrer dans les siècles à venir les richesses surabondantes de sa grâce, par sa bonté envers nous, en Jésus-Christ.

8. Car c'est par la grâce que vous avez été sauvés, au moyen de la foi; et cela ne vient pas de vous, puisque c'est un don de Dieu.

9. Ce n'est point par les œuvres, afin que nul ne se glorifie.

10. Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ, en vue des bonnes œuvres que Dieu a préparées, afin que nous y marchions.

11. C'est pourquoi souvenez-vous qu'autrefois, vous païens dans la chair,

7. ut ostenderet in sæculis supervenientibus abundantes divitias gratiæ suæ in bonitate super nos, in Christo Jesu.

8. Gratia enim estis salvati per fidem; et hoc non ex vobis, Dei enim donum est,

9. non ex operibus, ut ne quis gloriatur.

10. Ipsius enim sumus factura, creati in Christo Jesu, in operibus bonis quæ præparavit Deus, ut in illis ambulemus.

11. Propter quod memores estote, quod aliquando vos gentes in carne, qui

fait accompli; il ne tient qu'à chacun de nous de se l'approprier en mettant à profit le divin appel. — La parenthèse *cujus gratia... salvati* (sans pronom d'après le grec : c'est par grâce que vous avez été sauvés) est insérée dès le vers. 5 par anticipation; elle est développée dans les vers. 8 et 9. — *Ut ostenderet...* (vers. 7). Indication du but pour lequel Dieu a daigné offrir ainsi le salut à l'humanité. Il a voulu manifester *abundantes divitias* (τὸ ὑπερβάλλον πλοῦτος, la richesse extraordinaire) *gratiæ suæ*. De la sorte, comme il a été dit plus haut (1, 6, 12, 14), la rédemption tournera entièrement à la gloire de son auteur. — La locution *in sæculis supervenientibus* (ἐν τοῖς αἰῶσιν τοῖς ἐπέρχομένοις) équivaut à « in (sæculo) futuro » de 1, 21. Cf. Marc. x, 30. Nous ne connaissons entièrement que dans l'autre vie les mystères de l'infinie miséricorde du Seigneur. Le pluriel indique les phases sans fin de l'éternité, comme dans la locution analogue « les siècles des siècles ». Cf. I Tim. 1, 17; Jude, 25, etc. — *In bonitate super nos*. Ces mots marquent de nouveau (comp. le vers. 4) le mobile qui a porté Dieu à avoir pitié du monde coupable. — *In Christo Jesu*. Encore la note dominante de tout ce passage. Voyez les vers. 5, 6 et 10. Nous ne pouvons espérer la grâce divine qu'à la condition d'être unis à Jésus-Christ. — *Gratia enim...* Les vers. 8-10 développent la parenthèse insérée à la fin du vers. 5, indiquant le moyen exclusif par lequel nous est arrivé le salut. Remarquez la force du mot *χάρτι*, placé en avant de la phrase. Notre rédemption a été entièrement gratuite; saint Paul affirme ici avec une clarté et une vigueur particulières cette vérité, qu'il croyait urgent de répéter sans cesse. Cf. Rom. iii; Phil. iii, etc. — *Per fidem...* Si la grâce divine est la cause efficiente de la justification, la foi en est la condition absolue du côté de l'homme, la « causa apprehendens ». — *Et hoc...* L'apôtre s'explique davantage encore sur ce point. Le pronom « cela » porte sur toute la proposition qui précède : C'est par la grâce que vous avez été sauvés, au moyen de la foi. — *Non ex vobis*. Le fait est évident, puisque *Dei* (mot

accentué)... *donum est*. — *Non ex operibus* (vers. 9). C'est évident aussi, puisque le salut est accordé à la foi seule. Cf. Rom. iii, 24, 28, etc. — *Ut ne quis...* Sur cette pensée, voyez Rom. iii, 27; I Cor. i, 29 et iv, 7; Gal. vi, 14; Phil. iii, 3. — *Ipsius enim...* (vers. 10). Paul continue de démontrer que nous n'avons aucune part directe à notre rédemption, laquelle doit être attribuée à Dieu seul. — *Factura* (ποίημα). Comme chrétiens, non moins que comme hommes naturels, nous sommes l'œuvre de Dieu, et les mots qui suivent, *creati* (κτισθέντες) *in Christo...* prouvent que l'écrivain sacré a uniquement en vue cette création nouvelle (καινή κτίσις; cf. II Cor. v, 17), cette régénération qui a fait de nous les membres du Christ. — *In operibus bonis...* D'après le grec : en vue (ἐπί) de bonnes œuvres que le Seigneur a préparées. Avant d'être ainsi régénérés en Jésus-Christ, nous produisons des œuvres mauvaises; une nouvelle nature nous est donnée pour que nous en produisions de bonnes; d'où il suit que nous étions dans une impossibilité complète de mériter le salut par nos propres œuvres.

2° Comment Dieu a réuni, en Jésus-Christ, les païens et les Juifs dans une seule et même Église. II, 11-22.

C'est un autre aspect, admirable aussi, de la formation de l'Église chrétienne. Saint Paul, s'adressant à ceux de ses lecteurs (c'était la grande majorité) qui avaient été païens avant leur conversion, leur fait voir, au moyen d'un second contraste, non moins frappant que le premier, tout ce qu'ils ont gagné à devenir chrétiens, et de quelle manière le Seigneur a rétabli, en instituant l'Église, l'unité primitive du genre humain.

11-12. La situation antérieure des Éphésiens par rapport à Dieu et au Christ. Ce tableau est douloureusement tragique; il est peint de main de maître en quelques traits vigoureux. — *Propter quod* (ὅτι). Ces mots se rapportent à tout le contenu des vers. 1-10. — *Memores estote*. Appel à leurs souvenirs et à leur expérience, afin de leur faire mesurer la distance qu'ils ont franchie grâce à Dieu, et d'aviver ainsi leur

dicimini præputium, ab ea quæ dicitur circumcisio in carne manu facta ;

12. quia eratis illo in tempore sine Christo, alienati a conversatione Israël, et hospites testamentorum, promissionis spem non habentes, et sine Deo in hoc mundo.

13. Nunc autem in Christo Jesu, vos qui aliquando eratis longe, facti estis prope in sanguine Christi.

14. Ipse enim est pax nostra ; qui fecit

appelés incircconcis par ceux qu'on appelle circoncis, et qui le sont dans la chair par la main des hommes,

12. vous étiez en ce temps-là sans Christ, séparés de la société d'Israël, étrangers aux alliances divines, n'ayant pas l'espérance des biens promis, et sans Dieu en ce monde.

13. Mais maintenant, dans le Christ Jésus, vous qui étiez autrefois éloignés, vous avez été rapprochés par le sang du Christ.

14. Car c'est lui qui est notre paix,

gratitudo. Dieu était allé les chercher beaucoup plus loin que les Juifs. Comp. les vers. 13 et 17. — *Aliquando* (πότε) : avant l'heureux jour de leur régénération. — *Gentes* : τὰ ἔθνη avec l'article, *haggoim* de l'hébreu ; toutes les nations à part les Juifs. — Les mots in *carne* ne désignent pas un état charnel et misérable, le contraire d'un état spirituel (« in spiritu »). Ils ont ici, comme il ressort de la proposition suivante, le sens de « physiquement » : les Gentils ne portaient pas sur leur chair, comme les Juifs, le signe d'une alliance contractée avec Dieu. — *Qui dicimini...* Allusion à l'appellation de non-circoncis, qui leur était donnée avec un souverain mépris par les Juifs, fiers de leur circoncision (*ab ea quæ...*). — *Circumcisio...* L'abstrait pour le concret : toute la race des circoncis. Il est très probable que l'épithète *manu facta* signifie, dans la pensée de Paul, que la circoncision purement extérieure n'a aucune valeur par elle-même, ainsi qu'il le dit si bien Rom. II, 25 et ss ; néanmoins cette idée est très secondaire ici. Cf. Col. II, 11. — *Quia eratis...* (verset 12). Description de la condition vraiment misérable des païens sous le rapport religieux et moral. — *Sine Christo* : sans aucune relation avec le Messie ; et pourtant c'est à lui que se rattachaient les promesses relatives à la rédemption. Les Juifs possédaient jusqu'à un certain point le Christ par les prophéties, et ils aspiraient ardemment à sa venue et à ses bienfaits. — *Alienati a conversatione...* La Vulgate a pris le substantif *πολιτεία* dans une acception trop générale. Il vaut mieux lui donner en cet endroit la signification plus restreinte, mais plus exacte, de droit de cité (cf. Act. xxii, 28), et surtout de constitution politique. Israël formait un royaume à part ; il avait le grand honneur de vivre sous le régime théocratique, dont les païens étaient exclus. L'expression « alienati » suppose, et à bon droit, qu'ils avaient autrefois appartenu eux-mêmes d'une certaine manière, indirectement, à ce divin empire. — *Hospites* (ἕξωτ). C.-à-d., étrangers. D'après le grec, il ne faut pas de virgule entre les mots *testamentorum* et *promissionis*, mais seulement après ce dernier : Étrangers aux alliances de la promesse. Ce qui revient à dire : Laisés complètement en dehors des alliances réitérées que Dieu avait conclues avec les patriarches, puis avec toute la nation israélite, alliance dont le point princi-

pal et le terme étaient toujours la grande promesse relative au Messie (τῆς ἐπαγγελίας, avec l'article). — *Spem non habentes*. L'expression est très générale. Sans espérance aucune, puisqu'ils n'attendaient pas de rédempteur. La littérature classique des païens commente tristement cette assertion de l'apôtre : l'incertitude religieuse et morale règne partout, nulle part il n'y a de base pour l'espérance. Aussi, « dans l'Hellade, à l'époque d'Alexandre le Grand, était-ce une phrase proverbiale que la meilleure de toutes les choses était de n'être pas né, puis la meilleure après celle-là, de mourir. » — *Sine Deo* (ἄθεοι). La triste nomenclature s'achève par ce « dégré le plus profond de la misère humaine ». Malgré leurs idoles sans nombre, les païens n'avaient ni l'idée, ni la connaissance du vrai Dieu. Cf. Rom. I, 19 ; Gal. iv, 8 ; I Thess. iv, 5, etc. — *In hoc mundo*. Ce simple trait dit beaucoup : dans ce monde de l'humanité déchue, du péché, de l'angoisse, ils étaient sans Dieu, sans Christ, sans espérance. Rien ne pouvait donc les préserver, les fortifier, les consoler.

13-18. La situation nouvelle des Éphésiens issus du paganisme. — *Nunc autem* : maintenant que la rédemption est un fait accompli. Le contraste commence. Cette autre description est aussi lumineuse que la précédente était sombre. — *In Christo Jesu*. Non plus « sine Christo », mais dans une union vivante avec le Messie rédempteur. — *Vos qui...* *longe*, *facti...* *prope*. Ces mots correspondent à « alienati... et hospites... » du vers. 12. Les deux adverbies marquent, d'une part, l'éloignement où les païens étaient du vrai royaume de Dieu, et de l'autre, leur incorporation dans ce royaume, dans l'Église chrétienne. — *In sanguine...* Le sang précieux du Christ a été comme l'instrument par lequel a été opérée cette merveille, car il est le sang de l'alliance, répandu pour la rémission des péchés. Cf. Matth. xxvi, 28. — *Ipse enim...* (vers. 14). Il appartient, continue l'apôtre, directement au rôle du Christ de rapprocher et de réconcilier, puisqu'il est personnellement la paix. Cette pensée va être exprimée en termes plus précis. — *Qui fecit* (c.-à-d., « quippe qui fecit ») *utraque...* Le grec emploie également le neutre, τὰ ἀμφοτέρω : les deux choses, les deux systèmes religieux qui existaient avant le christianisme : le judaïsme et le paganisme. Ces choses disjointes, ou plutôt opposées formellement l'une à l'autre, Jésus les

qui des deux peuples n'en a fait qu'un ; il a renversé le mur de séparation, l'inimitié, dans sa chair ;

15. il a aboli la loi des ordonnances avec ses prescriptions, afin de former en lui-même, de ces deux peuples, un seul homme nouveau, en faisant la paix,

16. et de les réconcilier tous deux dans un seul corps, avec Dieu, par la croix, en détruisant en lui-même leur inimitié.

17. Et il est venu annoncer la paix,

utraque unum, et medium parietem maceræ solvens, inimicitias in carne sua ;

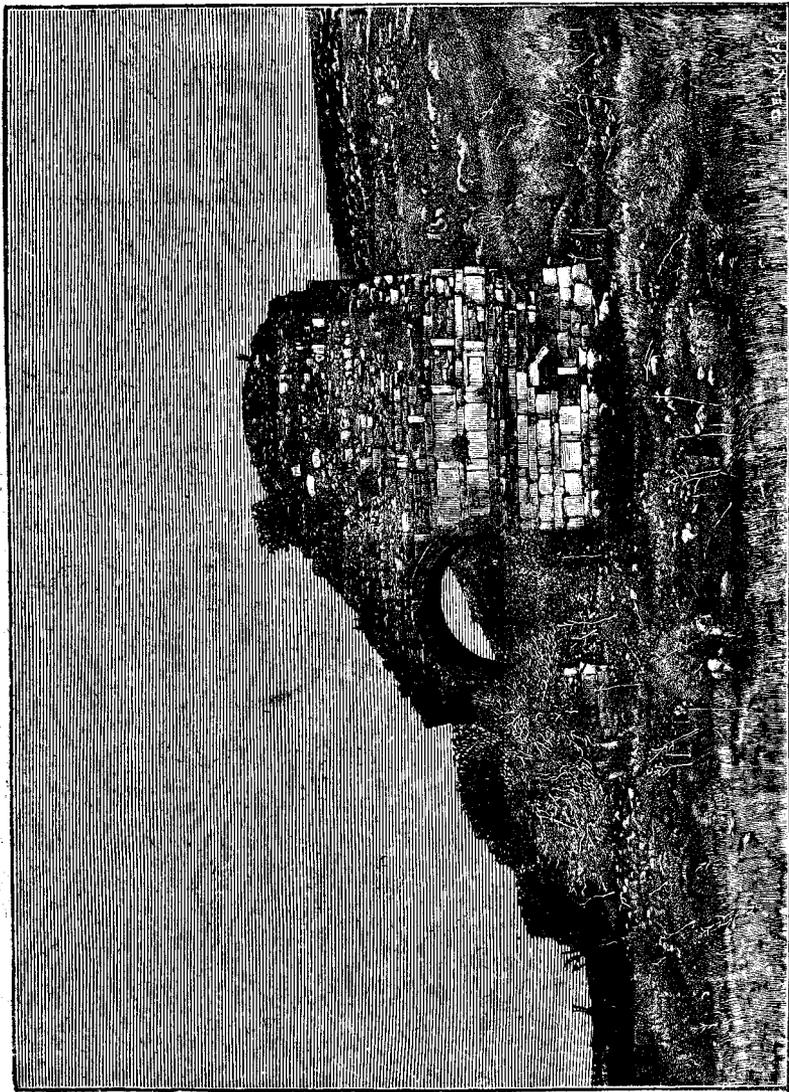
15. legem mandatorum decretis evacuans, ut duos condat in semetipso in unum novum hominem, faciens pacem,

16. et reconciliet ambos in uno corpore Deo per crucem, interficiens inimicitias in semetipso.

17. Et veniens evangelizavit pacem

a réunies ensemble de manière à n'en faire qu'une seule (*unum*), mais d'une beauté singulière, « comme si, dit saint Jean Chrysostome, quelqu'un faisait fondre une statue d'argent (le judaïsme) et une statue de plomb (le paganisme), et qu'il sortit de ce mélange une statue d'or (l'Église). » — Paul va nous faire connaître tout à la fois l'obstacle qui séparait les deux parties de l'humanité en deux camps hostiles, et la manière dont le Christ l'a renversé. L'obstacle est d'abord désigné par une métaphore : *medium parietem maceræ*. Dans le grec : τὸ μεσότοιχον (expression très rare) τοῦ φραγμοῦ, le mur intermédiaire de la haie. C.-à-d. : le mur intermédiaire qui consistait dans la haie ; ou bien : le mur... appartenant à (surajouté à) la haie. Ce mur infranchissable, c'était la loi mosaïque, réellement placée par Dieu tout autour d'Israël comme une haie destinée à l'isoler pour un temps des autres peuples. Cf. Is. v, 2. Jésus l'a renversé (*solvens*) en abrogeant les prescriptions légales. Il est probable que cette image a été suggérée à saint Paul par le petit mur qui séparait, dans l'enceinte du temple de Jérusalem, la cour des païens de la cour d'Israël, où il leur était interdit sous peine de mort de pénétrer. Voyez Act. xxi, 28 et le commentaire (*Att. arch.*, pl. xviii, fig. 2 ; pl. xcix, fig. 1 et 2). — D'après la ponctuation de la Vulgate, le substantif *inimicitias* sert d'apposition à « parietem », et représente la haine séculaire qui existait entre les Juifs et les païens. On peut aussi le rattacher à « legem » du vers. 15 ; ce qui donne un sens tout semblable. Il est moins bien de lui faire désigner l'inimitié soit des Juifs, soit des païens, à l'égard de Dieu ; cette idée ne viendra qu'un peu plus bas (cf. vers. 16^b). — La locution *in carne sua* équivaut à « in sanguine Christi » du vers. 13^b. C'est la chair innocente du Christ rédempteur qui a payé le prix de cette réconciliation des deux races ennemies. — Le vers. 15 nous apprend d'une manière plus explicite comment le Christ a renversé le mur qui divisait l'humanité. Ce mur n'était autre que la loi ; Jésus a annulé (κατάργησας, *evacuans*) celle-ci, et le mur est tombé. — La loi mosaïque reçoit un nom significatif : *legem mandatorum*. En effet, par sa nature même, elle consistait en préceptes très nombreux, qui saisissaient à tout instant et dans toutes les directions ceux qui lui étaient sou-

mis. — *Decretis*. Plutôt : « in decretis » (ἐν δόγμασιν). Jésus-Christ a abrogé cette loi dans ses décrets multiples, par conséquent dans sa teneur même, dans sa totalité. Il est moins bien de traduire : (annulant la loi) par ses propres décrets ; comme si l'apôtre eût voulu dire que le Christ a substitué les préceptes évangéliques à ceux de la religion juive. — *Ut duos...* Au vers. 14, le neutre « utraque » marquait les deux systèmes opposés ; le masculin désigne des personnes concrètes. — *Condat* (κτίσθη). C'est d'une création toute nouvelle qu'il s'agissait. Cf. II Cor. v, 17. — *In semetipso* : car Jésus-Christ est personnellement le principe et la base de l'unité qu'il a établie entre les Juifs et les Gentils. — *In unum novum...* L'organisme grandiose de l'Église est de nouveau comparé à une personne unique. Cf. I, 23 ; iv, 24, etc. De même que tous les hommes n'en forment pour ainsi dire qu'un seul en Adam, de même les chrétiens n'en forment qu'un aussi dans le Christ. Cet homme unique est nouveau, car il n'est ni Juif ni Gentil ; il a reçu une nature toute différente de celle qu'il avait auparavant. — *Faciens pacem*. Heureux résultat de l'unité. — *Et reconciliet... Deo* (vers. 16). Le Sauveur ne s'est pas contenté de réconcilier entre eux les païens et les Juifs ; il a aussi réconcilié avec Dieu lui-même ces deux groupes de l'humanité (*ambos*), qui vivaient en guerre avec lui, comme il a été dit ci-dessus (cf. vers. 1 et ss.). — *Per crucem*. L'idée du sacrifice propitiatoire du Christ revient pour la troisième fois à quelques lignes d'intervalle. Comp. les vers. 13 (« in sanguine... ») et 14 (« in carne sua »). — *In uno corpore*. Non pas le corps de Jésus attaché à la croix ; mais le corps de l'unique nouvel homme. — *Interficiens...* L'expression est très bien choisie, puisque c'est par sa propre mort que le Christ a mis fin à l'inimitié en question. — *In semetipso*. « Sur elle », d'après le grec : sur la croix. — *Et veniens...* (vers. 17). Après avoir indiqué la manière dont Jésus-Christ a assuré la paix entre les hommes, saint Paul montre comment il l'a annoncée. Nous sommes ainsi ramenés légèrement en arrière au point de vue chronologique, puisque nous passons de la mort de Notre-Seigneur à sa prédication. Il est vrai que le verbe *evangelizavit* se rapporte aussi à la prédication des apôtres, les délégués du Christ. — *Qui longe... qui propè...* Les païens et



Ruines de la porte dite de Lysimaque, à Éphèse.

à vous qui étiez loin, et la paix à ceux qui étaient près ;

18. car c'est par lui que nous avons accès les uns et les autres dans un même Esprit auprès du Père.

19. Vous n'êtes donc plus des étrangers et des gens du dehors ; mais vous êtes concitoyens des saints, et membres de la famille de Dieu,

20. puisque vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, le Christ Jésus étant lui-même la pierre angulaire.

21. En lui, tout l'édifice, bien coor-

vobis qui longe fuistis, et pacem iis qui prope ;

18. quoniam per ipsum habemus accessum ambo in uno Spiritu ad Patrem.

19. Ergo jam non estis hospites et advenæ ; sed estis cives sanctorum et domestici Dei,

20. superædificati super fundamentum apostolorum et prophetarum, ipso summo angulari lapide, Christo Jesu ;

21. in quo omnis ædificatio constructa

les Israélites. Voyez le vers. 13. La répétition de *pacem* est d'un bel effet. — *Quoniam per...* (vers. 18). Preuve de l'assertion qui précède : puisque tous les hommes sans exception sont unis auprès du Père dans un même Esprit, il suit de là qu'ils ont tous reçu par l'intermédiaire de Jésus la même bonne nouvelle de leur réconciliation avec Dieu. — *Ambo* : au masculin, comme dans les vers. 15 et 16. — *Accessum*. Le substantif grec *προσαγωγή* désigne à proprement parler une introduction ; ce n'est pas de nous-mêmes que nous pouvons arriver jusqu'auprès du Père. — *In uno Spiritu*. Cet esprit unique qui anime désormais les deux portions autrefois séparées de l'humanité n'est autre que l'Esprit-Saint. — *Ad Patrem*. Non pas seulement vers Dieu, mais vers un Dieu qui est notre Père en même temps que celui de notre Rédempteur. Cf. Joan. xx, 17. Révélation d'une douceur incomparable.

19-22. Le nouvel état de choses. — *Ergo* (*ἄρα οὖν*, formule chère à l'apôtre)... S'adressant directement aux chrétiens issus du paganisme, Paul leur énumère joyeusement les privilèges que leur a procurés leur conversion. — *Jam nom...* : comme c'était le cas autrefois. Comp. le vers. 12. — *Hospites et advenæ*, *ξένοι καὶ πάροικοι*. Un *ξένος* est un étranger d'une manière générale ; un *πάροικος* est un étranger qui réside dans une contrée sans y avoir droit de cité. Les deux expressions se complètent l'une l'autre : Vous n'êtes plus étrangers à aucun titre. — *Sed...* *cives*. Dans le grec : *συμπολίται*, « concives », concitoyens. — *Sanctorum*. Les saints dans le sens le plus large de l'expression : « tous les membres du corps mystique du Christ. » Ce nom ne s'applique donc pas directement aux anges, ni aux saints de l'Ancien Testament. — *Et domestici Dei*, *οἰκεῖοι τοῦ Θεοῦ* : faisant partie de la maison, de la famille de Dieu. Comp. I Tim. iii, 15, où l'Église est appelée « domus Dei ». Voyez aussi Hebr. x, 20 ; I Petr. iv, 17. Quelle distance entre l'état ancien des Ephésiens et leur situation nouvelle ! — *Superædificati...* (vers. 20). La métaphore change tout à coup : les familiers de Dieu deviennent des pierres vivantes, insérées dans le majestueux édifice qui est l'Église. Sur cette image, voyez I Cor. iii, 9-10 ; I Petr. ii,

4-8 ; Judæ, 20. — *Super fundamentum apostolorum...* Deux interprétations sont possibles : Sur le fondement posé par les apôtres... ; sur le fondement qui consiste dans les apôtres. Les exégètes se partagent entre elles. La seconde (saint Jean Chrys., etc.) nous paraît plus conforme au contexte, qui fait du Christ la pierre angulaire de l'édifice mystique. Sans doute, Jésus est appelé lui-même ailleurs le fondement réel et principal de son Église (cf. I Cor. iii, 11) ; mais les apôtres peuvent l'être aussi d'une manière secondaire, comme il a été le premier à l'affirmer dans une circonstance solennelle (Matth. xvi, 18 ; voyez aussi Apoc. xxi, 14). — *Et prophetarum*. Cette mention crée un autre petit problème : saint Paul a-t-il eu en vue les prophètes de l'Ancien Testament, ou seulement ceux du Nouveau, dont il est question au livre des Actes (xiii, 1 ; xv, 22) et ailleurs (I Cor. xii, 10, 29 ; xiii, 2, etc.) ? Il est certain que les anciens prophètes sont souvent cités dans le Nouveau Testament comme formant, par leurs révélations, la base de la foi chrétienne (cf. Luc. xxiv, 25 ; Act. iii, 18 et ss. ; x, 43 ; Rom. xvi, 26, etc.). Néanmoins, il semble que si l'auteur de l'épître avait pensé à eux, il aurait renversé l'ordre des mots, et dit : Sur le fondement des prophètes et des apôtres. D'autre part, comme il parle quelques lignes plus bas, à deux reprises (cf. iii, 5 et iv, 11), des prophètes chrétiens à côté des apôtres, il est difficile qu'il ne les ait pas eus en vue ici également. Il s'agit des principaux d'entre eux, qui, comme Silas (cf. Act. xv, 32), remplissaient des fonctions analogues à celles des apôtres, ou qui recevaient des révélations importantes. — *Summo angulari lapide*. Il n'y a qu'un mot dans le grec : *ἀπογωνιαίου*. Comp. I Petr. ii, 6, où il est employé dans le même sens, et voyez Matth. xxi, 42, où Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même se compare, d'après le Ps. cxvii, 22, à une pierre angulaire qui soutient tout l'édifice de la nouvelle théocratie. — *In quo* (vers. 21) : « in quo lapide », puisque les mots suivants continuent l'allégorie de l'édifice. — *Omnis... constructio* (c.-à-d. la construction tout entière)... *crescit*. L'édifice n'est donc pas encore achevé ; il ne le sera en réalité qu'à la fin des temps, puisque chaque fidèle est une pierre vivante qui y trouve

3. C'est par révélation que ce mystère m'a été manifesté, comme je l'ai écrit ci-dessus en peu de mots.

4. Par où vous pouvez, en les lisant, comprendre *quelle est* l'intelligence que j'ai du mystère du Christ ;

5. *mystère* qui, dans les autres générations, n'a pas été connu des enfants des hommes, comme il a été révélé maintenant par l'Esprit à ses saints apôtres et prophètes :

6. à *savoir*, que les Gentils sont cohéritiers, et membres du même corps, et qu'ils participent à la même promesse de Dieu en Jésus-Christ par l'évangile,

3. quoniam secundum revelationem notum mihi factum est sacramentum, sicut supra scripsi in brevi ;

4. prout potestis legentes intelligere prudentiam meam in mysterio Christi,

5. quod aliis generationibus non est agnatum filiis hominum, sicuti nunc revelatum est sanctis apostolis ejus et prophetis in Spiritu :

6. gentes esse coheredes, et concorporales, et participes promissionis ejus in Christo Jesu per evangelium,

à cette grâce même qu'au rôle de dispensateur. — *In vobis*. D'après le grec : « in vos », pour vous. — *Quoniam secundum...* (vers. 3). Preuve que Paul a reçu de Dieu une grâce particulière en faveur des Gentils. Sur la révélation à laquelle il fait allusion, voyez Act. xxvi, 17-18; Gal. i, 11. — *Sacramentum*. Le mystère, dit le grec (τὸ μυστήριον). Voyez I, 9 et les notes. Le vers. 6 en explique la nature spéciale. — *Supra scripti*.

L'allusion porte sur les versets 11 et ss. du chap. II. — *Prout potestis...* (vers. 4). Le grec signifie : D'après quel (c.-à-d., d'après lesquels passages antérieurs de ma lettre) vous pouvez comprendre... — *Prudentiam meam*. Plutôt : mon intelligence. Le mystère du Christ, c'est encore, d'après le contexte et d'après Col. IV, 3, le fait de l'appel des païens à la foi et au salut. Paul, en vertu même des révélations exceptionnelles qu'il avait reçues sur ce point, en avait une intelligence tout à fait claire. — La formule *aliis generationibus* (vers. 5) revient à celle-ci : en d'autres âges. C.-à-d., durant les siècles antérieurs à l'évangile. — *Filiis hominum* est une expression fréquente dans l'Ancien Testament, pour désigner simplement les hommes en général. Avant la venue du Christ, son « mystère » était entièrement inconnu des païens ; les Juifs, qui auraient pu le comprendre en partie d'après les prophètes (cf. Act. XIII, 47; Rom. xv, 8-12), en rejetaient jusqu'à la notion même. D'ailleurs, en ajoutant *sicuti nunc...*, l'apôtre suggère qu'un certain genre de révélation avait eu lieu sur ce point. — *Sanctis apostolis...* et... L'épithète retombe sur les deux substantifs simultanément. Elle relève l'autorité du double témoignage. Sur les prophètes, voyez II, 20 et le commentaire. —

In Spiritu. Dans l'Esprit-Saint, par l'Esprit-Saint. Ces mots doivent être rattachés au verbe *revelatum est*. — *Gentes esse...* (vers. 6). Voici enfin le contenu du mystère. Il est énoncé en termes très solennels. — *Coheredes, concorporales, participes*. Ces épithètes accumulées, dans la composition desquelles entre la préposition « cum » (σύν), appuie avec insistance sur les droits, égaux à ceux des Juifs, que les



L'Église issue du judaïsme et l'Église issue du paganisme représentées symboliquement. (Mosaïque de Sainte-Sabine.)

Gentils possédaient par rapport à la rédemption messianique : les païens étaient les cohéritiers d'Israël en ce qui concerne le ciel, ils ne formaient avec eux qu'un seul corps mystique (cf. II, 15-16), et comme eux ils participaient désormais à la promesse du salut (cf. II, 12). Le pronom *ejus* manque dans le grec. — *In Christo Jesu*. Ces mots et les suivants, *per evangelium*, se rapportent aux trois adjectifs. Ce n'est qu'en adhérent étroitement au Christ et en croyant à l'évangile, que les païens peuvent jouir de leurs nobles droits. Comp. I Cor. iv, 15, etc. — *Cujus... mini-*

7. *cujus factus sum minister, secundum donum gratiæ Dei, quæ data est mihi secundum operationem virtutis ejus.*

8. *Mihi omnium sanctorum minimo data est gratia hæc, in gentibus evangelizare investigabiles divitias Christi,*

9. *et illuminare omnes, quæ sit dispensatio sacramenti absconditi a sæculis in Deo, qui omnia creavit,*

10. *ut innotescat principatibus et po-*

7. *dont je suis devenu le ministre, suivant le don de la grâce de Dieu, qui m'a été accordée par l'efficacité de sa puissance.*

8. *A moi, le plus petit de tous les saints, a été accordée cette grâce d'annoncer parmi les Gentils les richesses incommensurables du Christ,*

9. *et de mettre en lumière devant tous quelle est l'économie du mystère caché dès l'origine des siècles en Dieu, qui a créé toutes choses ;*

10. *afin que les principautés et les*

ster (vers. 7). Paul revient sur son rôle personnel par rapport à l'évangile : il a eu l'insigne honneur d'en devenir le ministre, le serviteur (*διάκονος*). — Les mots *donum gratiæ Dei* équivalent à « dispensationem gratiæ Dei » du vers. 2, et ce ministère glorieux fut confié à l'apôtre *secundum operationem* (*ἐνεργειαν*) *virtutis*... Paul reconnaît donc tout ensemble dans sa mission un grand don céleste, et une force divine qui le soutenait et l'excitait sans cesse.

8-13. Non seulement Dieu lui a confié de le réaliser et d'accomplir cette œuvre admirable de sagesse et de bonté. — *Mihi omnium*... L'apôtre fait ici une courte pause. La sublimité de sa tâche lui rappelle son indignité personnelle, et il fait un acte de profonde humilité avant de décrire à nouveau les merveilles que le Seigneur avait opérées par lui. Cf. I Cor. xv, 9 ; I Tim. I, 15-16. — *Minimo*. Le mot grec *ἐλαχιστοτέρω* ne se retrouve nulle part ailleurs. Il a une force particulière, car c'est un superlatif mis au comparatif : plus petit que le plus petit. *Sanctorum* est pris substantivement, et désigne comme d'ordinaire les chrétiens. — *Gratia hæc*. La fin du vers. 8 et le vers. 9 nous disent en quoi elle consistait. — Le substantif *gentibus* est mis en avant, comme portant l'idée principale. — *Investigabiles divitias*. Au singulier dans le grec : la richesse... Il faudrait « investigabiles » pour traduire exactement l'adjectif *ἀνεξεργαστων* (qui n'est employé que par saint Paul dans le Nouveau Testament, ici et Rom. xi, 33). A la lettre : dont on ne peut trouver les traces ; par conséquent, incompréhensible. L'évangile est admirablement résumé dans cette simple parole : la richesse infinie du Christ. « Tout est centralisé dans le Christ, » et de lui s'échappent des bénédictions sans nombre pour le monde entier. — *Et illuminare*... (verset 9). Quelques anciens manuscrits omettent à tort *omnes* (*omnes*), qui est suffisamment accrédité. L'évangile a mis en pleine lumière des vérités qui étaient auparavant cachées : telle est celle de l'appel de tous les hommes au salut, dont il est ici question. — *Quæ sit dispensatio*. Comme plus haut, vers. 2 (voyez les notes) ; avec cette différence que, précédemment, Paul parlait de sa propre charge de dispensateur, tandis qu'il a maintenant en vue, d'une manière tout objec-

tive, le nouvel ordre de choses que Dieu venait d'établir. Cette nouvelle économie consistait dans l'offre du salut faite indistinctement à tous. — *Sacramenti* : c.-à-d., du mystère. La formule *a sæculis* (*ἀπὸ τῶν αἰώνων* ; cf. Col. I, 26) signifie : depuis le commencement des âges, ou du temps. Dieu avait donc bien gardé son secret durant le cours des siècles, jusqu'à l'avènement du Messie. C'est en lui-même (*in Deo*) qu'il avait caché « ce grand trésor de bénédictions inconnues. » — *Qui omnia creavit*. Quelques manuscrits ajoutent : par Jésus-Christ. Ce n'est probablement qu'une glose. On s'est demandé ce que vient faire ici cette mention de la création. Mais les deux concepts de la création et de la rédemption sont souvent associés dans la Bible. De plus, dans ce passage, l'apôtre veut montrer que Dieu, étant le Créateur et le Maître de toutes choses, avait le droit de cacher et de révéler son secret selon son bon plaisir. — *Ut innotescat* (vers. 10). Dans le grec : Afin que soit connue maintenant. Cet adjectif est très accentué ; il désigne l'époque de l'évangile, par opposition aux siècles antérieurs. La conjonction *ὅτι* (« ut ») marque comme d'ordinaire une intention ; toutefois, on ne doit pas la rattacher à « data est » du vers. 8, mais seulement aux mots « abscondit a sæculis » du vers. 9. Le mystère avait été caché auparavant, afin que la sagesse de Dieu se manifestât maintenant dans toute sa plénitude. — *Principatibus et potestatibus*. Ces noms représentent de nouveau tout le monde des anges. Voyez I, 21 et le commentaire. La pensée est vraiment sublime. Les esprits célestes contemplant avec un intérêt très vif le plan de la rédemption. Cf. I Petr. I, 12. Chaque détail de son exécution leur révèle quelque chose ; car, quoique de beaucoup supérieure à la nôtre, leur intelligence est bornée. Dieu ne leur manifeste pas à l'avance toutes ses œuvres de bonté à l'égard de l'homme ; ils les apprennent du moins par leur réalisation. C'est ainsi qu'ils ont été singulièrement instruits *per ecclesiam*, par la fondation de cette Église, composée de toutes les races humaines, qui devait être pour nous une arche de salut, et dans laquelle la sagesse des desseins de Dieu éclate avec tant de force. — *Multiformis*. L'adjectif composé *πολυποίκιλος* n'apparaît qu'en cet endroit du Nouveau Testament. Une sagesse « aux

puissances, dans les cieux, connaissent par l'Église la sagesse infiniment variée de Dieu

11. selon le dessein éternel qu'il a formé en Jésus-Christ Notre-Seigneur,

12. en qui nous avons la liberté de nous approcher de Dieu avec confiance, par la foi en lui.

13. C'est pourquoi je vous demande de ne pas perdre courage, à cause de mes tribulations pour vous, car elles sont votre gloire.

14. A cause de cela je fléchis les genoux devant le Père de notre Seigneur Jésus-Christ,

testatibus in cælestibus per ecclesiam multiformis sapientia Dei,

11. secundum præfinitionem sæculorum, quam fecit in Christo Jesu Domino nostro,

12. in quo habemus fiduciam, et accessum in confidentia per fidem ejus.

13. Propter quod peto ne deficiatis in tribulationibus meis pro vobis, quæ est gloria vestra.

14. Hujus rei gratia flecto genua mea ad Patrem Domini nostri Jesu Christi,

faces multiples » et jamais à bout de moyens était nécessaire pour résoudre le problème très complexe de la rédemption, qui mettait pour ainsi dire en lutte la justice, la sainteté et la bonté de Dieu. — *Secundum præfinitionem...* (vers. 11). C. à-d. : en conformité avec le plan des âges. Ces mots dépendent du verbe « innoscescat ». En jetant les yeux sur l'Église du Christ, les anges voient en elle le résultat final du dessein de Dieu en ce qui concernait le salut des hommes. C'était le plan des âges : ce qui signifie, suivant les uns, un projet éternel ; mieux peut-être, suivant les autres, un dessein qui a subsisté à travers les longues périodes de l'histoire (la période patriarcale, celle de Moïse, celle des prophètes, etc.), jusqu'à ce qu'arrivât le jour où il devait être accompli. — *Quam fecit*. Non pas : (Le plan) qu'il a exécuté ; mais : qu'il a formé. — *In Christo...* C'est en lui, comme Verbe éternel, que l'idée de la rédemption a été conçue par le Père ; c'est en lui, devenu le Jésus historique, Jésus notre Seigneur (*Jesu Domino...*), qu'elle a trouvé son accomplissement. — *In quo habemus...* (vers. 12). Le temps présent est à noter : Nous avons ; la rédemption a eu lieu en Jésus-Christ, et les anges peuvent admirer avec quelle sainte hardiesse (*fiduciam ; παρρησίαν*, le droit de tout dire) et quelle confiance filiale les chrétiens peuvent s'approcher de Dieu (*accessum ; dans le grec : introduction ; notes de II, 18*). — *In confidentia*. Voyez en quel beau langage cette confiance est exprimée dans l'ép. aux Rom., VIII, 38-39. — *Per fidem ejus*. C. à-d. : par notre foi en lui (Jésus-Christ). Condition essentielle. Cf. II, 8, etc. — *Propter quod* (vers. 13) : par suite des faits signalés dans les vers. 8-12. — *Peto* (αἰτούμαι). Demande adressée aux Éphésiens eux-mêmes, et non pas à Dieu. — *Ne deficiatis*. Le grec est légèrement ambigu (μὴ ἐγκακῆν, à l'infinitif : « non deficere »), et peut recevoir deux interprétations différentes : Je demande que vous ne perdiez pas courage ; ou : Je demande de ne pas perdre courage. Mais la suite du verset montre que la Vulgate (comme le syriaque, Théodoret, saint Jérôme et la plupart des commentateurs) a adopté la meilleure tra-

duction. L'apôtre ne craint pas pour lui-même ; mais il redoute, dans sa généreuse tendresse, que ses amis d'Ephèse ne s'affligent outre mesure des souffrances qu'il endurait durant sa longue captivité. — *Pro vobis* : puisqu'il était persécuté en tant qu'apôtre des Gentils. Voyez le vers. 2 et le commentaire. — *Quæ... gloria...* Les épreuves des apôtres sont, en effet, une gloire et un puissant encouragement pour les fidèles. La construction *quæ est*, pour « quæ sunt », a été calquée sur le grec, où le singulier (ἡ γλῶσση) est employé au lieu du pluriel en vertu de l'attraction.

2^o Paul implore le Seigneur de donner aux Éphésiens les grâces qui font le chrétien parfait. III, 14-21.

14-19. Ardente prière de l'apôtre. — *Hujus rei gratia*. Ces mots, qui reprennent la pensée du vers. 1, font allusion au contenu de la seconde partie du chap. II. — *Flecto genua...* L'attitude d'une prière particulièrement fervente.



Personne priant à genoux, au milieu d'autres adorateurs qui sont debout. (Peinture antique.)

Cf. III Reg. VIII, 54 ; Dan. VI, 10 ; Luc. XXII, 41 ; Act. VII, 60 ; XX, 36 ; XXI, 5. — *Ad Patrem*. Les mots *Domini... Jesu Christi* ne sont probablement pas authentiques, comme le faisait déjà remarquer saint Jérôme. Ils sont omis par les plus anciens manuscrits grecs. C'est à Dieu, en tant qu'il est le Père de toutes les créatures rai-

15. ex quo omnis paternitas in cælis et in terra nominatur :

16. ut det vobis, secundum divitias gloriæ suæ, virtute corroborari per Spiritum ejus in interiorem hominem ;

17. Christum habitare per fidem in cordibus vestris, in caritate radicati et fundati,

18. ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis quæ sit latitudo, et longitudo, et sublimitas, et profundum ;

19. scire etiam supereminentem scientiæ caritatem Christi, ut impleamini in omnem plenitudinem Dei.

15. duquel toute famille dans les cieux et sur la terre tire son nom,

16. pour qu'il vous donne, selon les richesses de sa gloire, d'être puissamment fortifiés par son Esprit dans l'homme intérieur ;

17. qu'il fasse que le Christ habite par la foi dans vos cœurs, afin qu'étant enracinés et fondés dans la charité,

18. vous puissiez comprendre, avec tous les saints, quelle est la largeur, et la longueur, et la hauteur, et la profondeur,

19. et connaître l'amour du Christ, qui surpasse toute connaissance, de sorte que vous soyez remplis de toute la plénitude de Dieu.

sonnables, que le suppliant s'adresse. — *Ex quo omnis paternitas* (vers. 15). Le mot grec *πατρία*, qui joue avec *πατέρα*, père, ne désigne jamais la paternité; mais il a la signification de race, tribu, famille. Il faut donc traduire: D'après lequel toute famille est nommée... Les familles du ciel (*in cælis*), ce sont les anges; celles de la terre (*in terra*), ce sont les différentes nations, avec « la division fondamentale » en Juifs et en païens. L'apôtre relève de nouveau par ce trait l'unité parfaite de l'Église, qui ne forme en Dieu qu'une grande famille unique. — *Ut det...* C'est l'objet de la prière de Paul (vers. 16-17): en premier lieu, l'affermissement de l'homme intérieur; puis la présence perpétuelle et intime du Christ dans le cœur des fidèles. — *Secundum divitias gloriæ...* Cf. I, 18; Rom. IX, 23. C.-à-d., comme peut le faire celui qui possède toutes les ressources de la nature divine et d'une gloire éternelle. — *Virtute corroborari*. Deux expressions qui se complètent l'une l'autre: « ut virtute seu fortitudine ab eo accepta corroboremini » (Estius). — *Per Spiritum ejus*. L'Esprit-Saint joue un grand rôle dans la vie spirituelle du chrétien, et saint Paul le met volontiers en relief, spécialement dans cette épître. Voyez aussi Rom. VIII, 9, etc. — *In (sic, de manière à produire) interiorem hominem*. Sur cette expression, voyez Rom. VII, 22 et les notes; II Cor. IV, 16. Elle désigne en fait l'esprit humain régénéré. — *Christum habitare...* (vers. 17). Le verbe *κατοικῆσαι* marque une habitation permanente. Le Christ habitait déjà depuis longtemps dans le cœur des fidèles d'Éphèse; mais sa présence peut toujours devenir plus complète et plus personnelle. — *Per fidem*. La condition « sine qua non » est réitérée sans cesse: par une adhésion ferme, entière, à toutes les vérités révélées. — Mais l'amour, l'apôtre le redit perpétuellement aussi, doit être associé à la foi: *in caritate...* Les participes *radicati* et *fundati* expriment avec une force particulière le rôle important de l'amour pour le chrétien. Celui-ci est comparé, d'une part, à un arbre qui plonge profondément ses racines dans le sol fertile de la cha-

rité; de l'autre, comme ci-dessus (II, 20-22), aux pierres d'un édifice spirituel qui a la charité pour base. Cf. Col. II, 7. — *Ut...* (vers. 18). But pour lequel l'apôtre demande à Dieu la présence intime de Jésus-Christ dans le cœur des Éphésiens. — *Possitis*. Plus fortement dans le grec: (Pour que) vous deveniez capables. — *Comprehendere* (*καταλαβέσθαι*). A la lettre: saisir (par la perception intellectuelle). — *Cum... sanctis*: en union avec la grande assemblée des chrétiens. Cf. I, 15; VI, 18; Col. II, 4, etc. — *Quæ sit latitudo, et... et...* Ces quatre expressions, qui se ramènent à trois, puisque la hauteur et la profondeur ne forment qu'une seule et même dimension, sont destinées à marquer l'immensité de l'objet dont saint Paul souhaite si ardemment l'intelligence à ses lecteurs. Cet objet n'est pas nommé tout d'abord en termes directs, et l'on a fait diverses hypothèses à son sujet. D'après saint Jean Chrysostome, Théodoret, etc., il s'agissait encore du divin mystère qui a été exposé dans la première moitié de ce chapitre; selon d'autres interprètes, il serait question de l'Église chrétienne figurée sous l'allégorie d'un temple (cf. II, 19 et ss.). Mais il suffit d'aller à la ligne suivante, pour trouver une application beaucoup plus satisfaisante: l'apôtre, comme on le pense communément, a voulu parler de l'amour du Christ, amour dont les dimensions sont infinies. — *Scire etiam...* (vers. 19). D'après quelques auteurs, les mots *supereminentem scientiæ caritatem...* signifieraient: l'excellente charité qui naît de la connaissance que nous avons de Jésus-Christ. Mais tel n'est pas le sens de la locution grecque *τὴν ὑπερβάλλουσαν τῆς γνώσεως ἀγάπην*, qui marque un amour dépassant la science humaine. Il y a donc un beau paradoxe dans les termes mêmes dont se sert l'apôtre, puisqu'il désire que ses lecteurs connaissent une chose qui ne peut pas être connue des hommes, à savoir, l'amour sans bornes que Jésus-Christ a pour nous. Du moins les Éphésiens pouvaient, et tout chrétien le peut à leur suite, faire des efforts incessants pour mieux connaître et mieux comprendre cet amour ineffable, l'amour d'un Dieu fait homme. — *Ut*

20. A celui qui, par sa puissance qui opère en nous, peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons et tout ce que nous pensons,

21. à lui soit la gloire dans l'Église et en Jésus-Christ, dans la succession de tous les âges et de tous les siècles. Amen.

20. Ei autem qui potens est omnia facere superabundanter quam petimus aut intelligimus, secundum virtutem quæ operatur in nobis,

21. ipsi gloria in ecclesia, et in Christo Jesu, in omnes generationes sæculi sæculorum. Amen.

CHAPITRE IV

1. Je vous conjure donc, moi prisonnier dans le Seigneur, de marcher d'une manière digne de la vocation à laquelle vous avez été appelés :

2. en toute humilité et douceur, avec patience, vous supportant les uns les autres avec charité,

1. Obsecro itaque vos, ego vincitus in Domino, ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis :

2. cum omni humilitate, et mansuetudine, cum patientia, supportantes invicem in caritate,

impleamini... Le but final, exprimé aussi dans un langage saintement hardi. Paul voudrait que les fidèles d'Éphèse fussent remplis de la plénitude des grâces et des perfections de Dieu, autant que cela est possible à de simples créatures. Comme on l'a dit, l'image est celle d'un vase mis en connexion avec une source abondante, et qui sera rempli jusqu'aux bords, si la connexion est complète.

20-21. Doxologie solennelle, servant de conclusion à la partie dogmatique. Elle découle de la prière qui précède. — *Ei autem qui...* Paul a demandé beaucoup pour ses amis ; mais Dieu est assez puissant pour accorder plus encore qu'on ne lui demande. — *Omnia facere...* La Vulgate n'a pas traduit la préposition ὑπέρ, placée avant πάντα : Dieu peut faire au delà de tout... Locution très forte, surtout associée à *superabundanter* (ὑπερπερισσού). — *Petimus aut intelligimus.* Par le second verbe, l'apôtre veut dire que, ne connaissant pas bien tous nos besoins, nous ne savons pas demander assez de grâces à Dieu. — *Secundum virtutem...* Comp. le vers. 7^b ; Col. 1, 29. Ces mots dépendent de « potens est... facere », et décrivent la force divine qui agit sans cesse en nous pour nous perfectionner davantage. — *Ipsi gloria.* Dans le grec : ἡ δόξα (avec l'article) ; la gloire qui est due à un Dieu si puissant et si bon. — *In ecclesia, et in...* L'Église, dont les membres reçoivent du Seigneur tant de bienfaits, a le noble rôle de glorifier sans fin « le dispensateur suprême de la grâce », et elle doit le faire en Jésus-Christ, c.-à-d., unie le plus qu'elle le peut à son divin chef. — *In... generationes sæculi...* Formule extraordinaire, qui revient à celle-ci : durant toute l'éternité. Λαίωv ou « âge » éternel, se décompose en αἰώνες multiples, dont les portions sont nommées ici générations.

DEUXIÈME PARTIE

Les conséquences pratiques de la doctrine qui précède. IV, 1-VI, 20.

§ I. — *Nécessité de l'unité dans l'Église.*
IV, 1-16.

Après avoir envisagé le mystère de la rédemption sous le rapport dogmatique, l'auteur considère maintenant les résultats moraux qu'il doit produire dans la conduite des chrétiens. Saint Paul a spécialement insisté sur l'unité de l'Église du Christ : il rattache à ce point ses premières exhortations, rappelant aux Éphésiens que cette unité ne doit pas être seulement extérieure, mais intérieure et sincère, basée sur une vraie charité.

1^o Le thème à traiter. IV, 1-3.

CHAP. IV. — 1-3. La vocation des chrétiens les presse de vivre entre eux dans une parfaite unité d'esprit. — *Itaque* : en conséquence de tout ce qui a été dit dans la première partie. — *Ego vincitus.* C'est pour donner plus de poids à ses paroles, que l'apôtre rappelle de nouveau sa triste situation. Il ajoute *in Domino*, pour montrer que ses chaînes sont dues à son union avec le Christ, et qu'elles sont tout à fait honorables pour lui. — *Ut ambuletis.* Sur cette métaphore, voyez II, 2 ; Phil. 1, 27 ; Col. 1, 10 ; I Thess. II, 12, etc. — *Digne... vocatione qua...* Cette belle formule résume toute l'application morale que saint Paul va développer jusqu'à la fin de cette épître. Il s'agit de l'appel des chrétiens à la foi, grâce immense, qui leur impose des devoirs nombreux. — Parmi ces devoirs, le plus important en ce qui concerne leurs rapports mutuels est celui de l'unité, de la charité, comme il est dit dans les vers. 2-3. Mais il ne va pas seul, car il suppose tout un cortège de vertus : *cum omni...* En premier lieu vient l'hu-